

MADAGASCAR

Revue de Presse juin 2009

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
03/06/09 : Marc Ravalomanana condamné par contumace à 4 ans de prison.....	04
05/06/09 : Négociations - le CCOC définit les conditions de préservation de l'intérêt supérieur de la Nation.....	06
08/06/09 : Fusillade du 7 février - les victimes devant le juge d'instruction	10
09/06/09 : Reprise des négociations, dissensions sur l'amnistie. Menaces d'intervention armée de la Comesa	12
13/06/09 : Andry Rajoelina confirme sa décision de ne pas poursuivre les négociations	16
16/06/09 : Le Groupe de contact jette l'éponge. Le gérant d'une entreprise du groupe Tiko arrêté	19
20/06/09 : Le sommet de la Sadc sur Madagascar exclut l'option militaire : un revers pour Ravalomanana.....	24
24/06/09 : Psychose d'attentat à la veille de la fête de l'Indépendance, boudée par le corps diplomatique et l'opposition	27
27/06/09 : Une fête nationale qui a révélé l'influence grandissante de l'armée.....	33
29/06/09 : Les Assises régionales relancent le bras de fer entre le régime de transition et les autres mouvances.....	33
Droits humains, aide humanitaire, bonne gouvernance	35
<i>Missions d'AI Maurice et du SI, droit des handicapés, travail des enfants, UNICEF, insécurité alimentaire, aide humanitaire, lutte contre la corruption, justice et amnistie, prisons, CPI</i>	
Actualité économique	40
<i>Contrats miniers en question, sécurisation foncière, exploitations forestières illicites, agribusines, trafic maritime illégal, approvisionnement en PPN, budget et APD, Internet haut débit, APE, émigration, exportation d'eau vers l'Arabie saoudite</i>	

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} juin : bilan en demi-teinte du déplacement de la HAT à Dakar

Andry Rajoelina : retour au pays après une visite à Dakar brève mais remarquée.



Commentaire de Sobika : « le président de la HAT est rentré à Madagascar par vol régulier après une visite diplomatique à Dakar, puis un passage par Paris. Cette seconde sortie aura été marquée par la couverture médiatique internationale mais dans la rubrique "faits divers" plutôt que "politique". CNN, la BBC, LCI, Le Monde, TF1, Ouest France, Le Quotidien (Sénégal), tous ces médias ont davantage parlé du déroutage du vol Air Madagascar vers Dakar que du contenu de la visite avec Abdoulaye Wade. [...] En un seul vol, l'image de la bonne gouvernance HAT a pris du plomb dans l'aile. Pour ce qui est de la rencontre avec Wade, elle s'est soldée par un ni oui

ni non. Alors que les journaux malgaches affirmaient dès le lendemain de la visite que Wade reconnaissait Andry Rajoelina, le président sénégalais a du sortir un communiqué officiel dans lequel il se présente comme un facilitateur et qu'il ne peut en aucun cas prendre parti dans ce conflit ! Concrètement, il reconnaît l'effectivité du pouvoir de la HAT mais ne reconnaît pas l'institution légalement, ce qui est la position de toutes les institutions internationales. Pendant son séjour à Paris et son passage à Dakar, des malgaches de la diaspora, membres du GTT [...] sont allés à sa rencontre : de l'aéroport de Dakar à la Tour Eiffel, jusqu'à son hôtel, en passant par Roissy, ce groupe a signifié sa présence sur le terrain ».

Wade, un facilitateur sous-informé, selon *Le Quotidien (Sénégal)*. « *La visite du Président autoproclamé de la Grande Île a sorti certains Malgaches vivant au Sénégal de l'anonymat. Devant la presse au siège de la Raddho (Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme), ils ont dénoncé le fait qu'Andry Rajoelina, un «puschiste» soit reçu comme un chef d'Etat* ».

Entretien par téléphone avec des présidents africains : au cours de ce voyage la délégation malgache a essayé de convaincre les présidents sénégalais, malien et burkinabé sur l'effectivité du régime de transition. Selon Andry Rajoelina, et contrairement à ce qui avait été annoncé, « *les entretiens avec les présidents malien et burkinabé ont été effectués par téléphone pour des raisons d'austérité* ».

Durcissement des conditions de détention de Manandafy Rakotonirina a Mantasoa ? Selon un communiqué du TIM, la HAT et la ministre de la Justice auraient donné ordre le 29 mai aux services pénitentiaires d'appliquer les conditions de détention de la maison de force d'Antanimora au premier ministre du gouvernement « *légaliste* » assigné à résidence. M. Manandafy a été auditionné ce même 29 mai par le juge en charge du dossier. *La Gazette* croit savoir que Paris serait en train de négocier la libération de Manandafy Rakotonirina, « *l'anti-Français par excellence, et ce depuis 1972* ».

La démocratie progresse dans l'opinion des Africains mais Madagascar est en retrait et régresse : les Africains seraient-ils plus favorables à la démocratie qu'auparavant ? D'après la dernière étude d'Afrobaromètre sur « *l'évolution des régimes politiques africains entre 1999 et 2008* », ils seraient 72% à la soutenir aujourd'hui. Mais les chiffres varient : au Botswana, 85% des habitants sont favorables à la démocratie alors qu'ils ne sont que 39% à Madagascar. La première année de l'étude, en 1999, ils étaient 68% à partager cette opinion contre 63% et 61% en 2002 et 2005. Quant aux régimes autoritaires, 57% des Africains consultés les rejettent catégoriquement en 2008. « *Nous espérons que nos conclusions pourront contribuer au débat public dans les pays concernés afin d'élaborer des programmes politiques et des plans d'éducation civique* », indique l'un des responsables de l'étude. [Afrobaromètre est un institut indépendant formé de l'Université de Michigan (MSU), un des cofondateurs du projet, et de trois institutions africaines de recherche sur la démocratie et sur le développement économique].

2 juin : les négociations n'ont pas reprises. Plusieurs recours déposés devant le Conseil d'Etat emparassent la HAT

Le projet de déclaration commune du Groupe de contact en souffrance : remis le 30 mai aux 4 délégations, le projet de déclaration commune du GIC est resté sans suite. En dépit du long break de Pentecôte, aucune délégation n'a remis ses notes de lecture. Après le départ d'Edem Kodjo de l'OIF et de Tiebilé Dramé des Nations Unies, Absalom Themba Dlamini de la Sadc a, lui aussi, quitté la Grande Ile. Ablassé Ouedraogo de l'UA est resté seul en charge de la médiation. Comme Tiebilé Dramé, qui aurait pu rencontrer à Paris l'amiral Didier Ratsiraka, Absalom Themba Dlamini est parti pour consulter Marc Ravalomanana.

Selon *Les Nouvelles*, les tractations se poursuivaient cependant en coulisse. Les étapes 1 et 2 (détermination des institutions, principes de gestion, architecture du régime de transition) auraient fait l'objet d'un consensus. « *Nous sommes actuellement entre les phases 2 et 3 du processus, en pleins travaux préparatoires menés séparément avec chacune des mouvances* », a déclaré un négociateur. La contre-proposition de la HAT aurait provoqué d'importantes difficultés mais la pierre d'achoppement concernerait l'amnistie, les protagonistes faisant une interprétation différente de la nature politique des différentes infractions à amnistier.

Les « légalistes » annoncent qu'ils vont présenter aux négociateurs du GIC « des contre-propositions de sortie de crise ». Le document prévoirait le retour au pouvoir de Marc

Ravalomanana, la sortie de prison de Manandafy Rakotonirina pour diriger un gouvernement d'union nationale et d'ouverture, la réhabilitation du Parlement... Le sort d'Andry Rajoelina resterait à négocier. En outre, la mouvance Ravalomanana donnerait comme acquises l'amnistie réclamée par la mouvance Ratsiraka et la réconciliation nationale demandée par la mouvance Zafy. Les préalables de retour des « légalistes » à la table des négociations n'ont pas varié : retour physique de Marc Ravalomanana, libération de Manandafy Rakotonirina, de Ihanta Randriamandranto et des militaires incarcérés.

La mouvance Ratsiraka attendait pour sa part que les autres délégations se prononcent sur l'effacement des condamnations à des peines de prisons dont sont victimes ses militaires et la dissolution de la Commission nationale de Défense nationale.

Une perquisition effectuée par des militaires au siège de la société Alma (groupe Tiko) conduit à un affrontement avec des membres du Fokonolona. Des individus se disant membres d'un comité de vigilance se sont opposés à la perquisition de la société de travaux publics ordonnée par la Commission de la sécurité et de la Défense nationale, présidée par l'homme fort de la HAT, Alain Ramaroson. Ils avaient pour ordre d'effectuer la saisie de 13 conteneurs suspects entreposés dans les locaux. Les militaires ont été empêchés de repartir avec les marchandises saisies. Ils ont utilisé leurs armes pour se dégager. Des coups de feu intempestifs ont retenti dans le quartier une partie de la nuit. Alain Ramaroson a affirmé que des camions porte canons ont été découverts ainsi que des blindés, un pylône pour la diffusion d'une station radio et un container rempli de posters de l'ancien président distribués au Magro par les pro-Ravalomanana qui y manifestent quotidiennement.

Commentaire de Sobika : « Qui gère la sécurité intérieur à Madagascar ? La perquisition



houleuse de la société Alma souligne les dysfonctionnements en ce qui concerne la sécurité intérieure du pays. Les « hommes d'Alain Ramaroson » ont procédé à cette perquisition sans aucun mandat, c'est l'intéressé lui même qui l'annonce ! Le ministre de la Défense, n'était pas au courant de cette équipée et le ministre de la Sécurité intérieure est lui inaudible à ce sujet ! Bref, qui dirige la sécurité du pays ? L'armée et la gendarmerie, le ministère de la Sécurité intérieure, ou la Commission de sécurité de la HAT ? Il semblerait qu'Alain Ramaroson dispose d'une marge de manoeuvre illimitée qui lui permet d'agir à sa guise. On est dans l'arbitraire le plus total. Cet épisode Alma n'est qu'un

épisode parmi tant d'autres impliquant la Commission de sécurité. Les observateurs avancent qu'Alain Ramaroson est LE véritable homme fort du régime car il a ses troupes personnelles et il a la personnalité et le tempérament qui vont avec. La HAT avait promis que tout se ferait dans le respect le plus strict des lois, le cas de la perquisition d'Alma montre que l'exemple est loin d'être donné ! »

Plusieurs recours déposés devant le Conseil d'Etat embarrassent la HAT : une demande d'annulation de la décision de mise sous scellés de 1.400 tonnes de riz de Magro chez Madarail est en cours d'examen, le verdict a été reporté. Le Conseil examine également la demande de sursis à exécution introduite par le Consul général de Madagascar à Johannesburg : verdict renvoyé au 11 juin. Enfin les « légalistes » ont attaqué l'ordonnance du 18 mars conférant les pleins pouvoirs à un directoire militaire et le transfert du pouvoir à Andry Rajoelina. La HCC avait entériné cette ordonnance par simple lettre administrative et non par un arrêté ou une décision, ce qui autoriserait le Conseil d'Etat à effectuer un contrôle de régularité de l'acte. Au cas où le Conseil d'Etat viendrait à annuler la lettre en question ou

à ordonner son sursis à exécution, ce serait le retour de fait à l'ordre constitutionnel dans la mesure où le fondement juridico-constitutionnel de la HAT tomberait de lui-même.

Andry Rajoelina dément les informations publiées à l'occasion de son déplacement à Dakar et de son escale à Paris sur le retour : s'agissant de l'affaire du « détournement » du vol Antananarivo-Paris, le président de la HAT a affirmé qu'il avait bénéficié d'une « offre purement commerciale » proposée par le ministre des Transports. Ce qui aurait permis de réduire considérablement le coût du déplacement à Dakar, qui aurait pu être 5 fois supérieur en affrétant un avion spécial ou en réquisitionnant « Air Force One II ». Par ailleurs, aucune réception ni autre invitation à dîner n'aurait été donnée à la Tour Eiffel pour la célébration de son 35^{ème} anniversaire. Et Andry Rajoelina de préciser que « la HAT observe actuellement une rigoureuse austérité en ce qui concerne les dépenses publiques. Enfin, la délégation que j'ai conduite est descendue à l'hôtel Mercure de Paris, lequel est un établissement classé 3 étoiles et non 5 selon ce qu'on a laissé entendre sur certains médias ».

« Dada » et « Deba » de retour avant la fête nationale du 26 juin ? Jean Louis Rakotoambo, président national du TEZA, a annoncé aux manifestants réunis au Magro que « Dada » [Marc Ravalomanana] se prépare à rentrer avant la fête nationale. Mettant en garde les forces de l'ordre, il a affirmé : « Si vous ne prenez pas les mesures qui s'imposent pour permettre un retour pacifique de Marc Ravalomanana, nous allons faire appel aux armées des Nations Unies et de la Sadc ». « Déba » [Didier Ratsiraka] préparerait sans tambour ni trompette son retour au pays. Ses partisans ambitionneraient de rééditer son retour triomphal de 1997.

Le député européen Thierry Cornillet : « Il faut appeler un chat, un chat, ce fut un coup d'Etat ! ». Selon le député, la résolution du Parlement européen du 7 mai devait être prise « pour clairement signifier à celles et ceux qui ont pris le pouvoir de façon tout à fait non démocratique, sous la forme d'un coup d'Etat, aussi habillé soit-il, de revenir à la légalité constitutionnelle de Madagascar, un des garants de développement à venir de cette grande île de l'Océan indien ». En d'autres termes, et selon le commentaire de Tribune, il ne s'agit pas de revenir au statu quo ante, mais de retrouver cet ordre constitutionnel suivant un processus défini par les Malgaches eux-mêmes. Tant que cet ordre constitutionnel ne sera pas retrouvé, le développement de Madagascar sera compromis. [Ancien Président national du Parti Radical, il est l'un des rédacteurs de la Charte Européenne des Droits Fondamentaux. Membre de la Commission du Développement et de celle de l'Energie, il est rapporteur permanent à l'Action Humanitaire du Parlement Européen et également vice président de l'Assemblée Parlementaire Paritaire Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) - Union Européenne]

3 juin : Marc Ravalomanana et son ministre des Finances condamnés à 4 ans de prison par contumace et à 70 millions de dollars de dommages et intérêts pour « conflits d'intérêts »

Marc Ravalomanana condamné à 4 ans de prison par contumace et à 70 millions de dollars de dommages et intérêts à l'Etat malgache pour « conflits d'intérêts » dans l'achat de avion « Force One II ». « Il a mélangé l'argent personnel et l'argent de l'Etat », a déclaré la ministre de la Justice, qui précise : « S'il met le pied sur le territoire malgache, le mandat d'arrêt sera exécuté. [...] C'est la première condamnation, mais il y a d'autres dossiers en cours ». L'ancien ministre des Finances et du Budget, Haja Razafinjatovo, a également été condamné à quatre ans de prison et à payer solidairement les 70 millions de dollars pour son implication dans l'acquisition de l'appareil. Madatimes croit savoir qu'aucun avocat n'a assuré la défense des deux prévenus. Le site se pose également des questions sur la compétence de la juridiction qui a rendu le jugement (correctionnel), étant donné que les actes reprochés aux deux hommes ont été commis alors qu'ils occupaient encore leurs fonctions. Or, aucune nouvelle législation

promulguée avant l'acte ne prévoyait la faisabilité d'une telle poursuite. Pour RFI, le jugement aura des répercussions politiques puisqu'il semble éliminer Marc Ravalomanana de la compétition électorale à venir ; celui-ci devra encore rendre des comptes à la justice sur d'autres dossiers, notamment celui de la fusillade du 7 février. Pour le porte-parole du TIM, cette condamnation « *ne devrait pas avoir des impacts sur les négociations en cours, car nous considérons le procès comme nul et non avenue* ». L'ancien chef de l'État a qualifié le verdict de « *sans fondement* ». Il a exhorté ses partisans à « *condamner* » l'acte.

Zafy Albert, président du CRN, a exigé que soient également condamnés tous ceux qui ont commis des actes répréhensibles et illégaux depuis la mise en place de la HAT. Mais il a estimé que ces condamnations n'étaient pas urgentes, l'urgence étant de trouver un consensus pour sortir de la crise politique.

Le ministre du Swaziland Lutfo Dlamini a déclaré « *Le gouvernement actuel du Madagascar n'est pas reconnu par Sadc et même par l'UA, donc nous ne savons pas si n'importe qui à un mandat pour condamner Ravalomanana* ».

L'Académie malgache sollicitée par le GIC : la Charte de la transition proposée par le Groupe de contact étant contestée de toutes parts, le GIC essaie d'élargir les mouvances représentées. C'est ainsi qu'il a sollicité l'Académie malgache, censée représenter les intellectuels. Mais cette institution a refusé de s'immiscer dans les affaires politiques, sans pour autant interdire à ses membres de participer à titre personnel à la recherche de solutions. *Matera* formule cette remarque : « *Apparemment, le GIC ignore les suggestions de certains observateurs politiques qui estiment que pour réussir, les négociations devraient s'ouvrir aux forces armées, à la société civile et aux milieux économiques, soit à trois tendances très importantes dans la vie du pays* ».

Le nouveau président Jacob Zuma a réitéré le soutien de l'Afrique du Sud à Marc Ravalomanana. Cette déclaration publique a été faite au Cap lors de la présentation de son discours sur l'état de la Nation. Le président a peu évoqué l'international, à l'inverse de son prédécesseur Thabo Mbeki qui avait fait de la politique étrangère son sujet de prédilection.

4 juin : le gouvernement s'efforce de régler les dysfonctionnements constatés dans la gestion des forces de l'ordre. Les négociations étant toujours dans l'impasse, la HAT agit pour asseoir son autorité

Andry Rajoelina lance des chantiers en parallèle aux négociations de sortie de crise. Le président de la HAT a déclaré : « *Les affaires nationales continuent et n'attendent pas* ». Parmi ces chantiers annoncés, des réhabilitations de routes et l'assainissement de la ville d'Antananarivo. Ces initiatives visent manifestement à exercer une pression sur les autres mouvances politiques qui menacent toujours de ne pas revenir à la table de négociations. Andry Rajoelina a déclaré à leur intention : « *ceux qui veulent quitter les négociations, qu'ils le fassent. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'il a des gens qui claquent la porte. Je rappelle, seulement, qu'il ne s'agit pas d'une affaire d'enfant mais celle de la Nation* ».

Le gouvernement s'engage à régler les questions relatives aux interventions des forces de l'ordre pour éviter la multiplication des incidents. « *Nous allons prendre des mesures et mettre en place toute une organisation* », a déclaré Monja Roindefo, sans préciser la nature de celles-ci. Le chef du gouvernement tenait ainsi à réagir après divers incidents laissant penser que la coordination des forces de l'ordre n'était pas assurée. « *Les cellules tactiques n'existent plus* », a-t-il ajouté, en apportant son soutien à la CNME en charge du dossier de rétablissement de l'ordre. La déclaration de Monja Roindefo s'apparente à un désaveu à peine voilé à l'encontre d'Alain Ramaroson, président de la Commission de Sécurité et de Défense de la HAT. Pour

sa part, Alain Ramaroson a insisté sur le fait que son action s'est limitée à «*un appui*». Il a affirmé vouloir continuer à agir «*dans le cadre de la cellule tactique qui est toujours opérationnelle*». Le colonel André Ndriarijaona, chef d'état-major général de l'armée (CEMGAM) a affirmé également sa volonté de contribuer à mettre fin à la confusion.

Après un deuxième report, les dates des conférences régionales restent à fixer. Le comité d'organisation a souhaité qu'elles puissent se tenir avant la fête nationale du 26 juin. Ce délai devrait être mis à profit pour obtenir «*l'adhésion de tous, dans le processus de mise en place des bases de la société malgache*».

La réforme de l'éducation initiée par Marc Ravalomanana pointée du doigt : le ministre Julien Razafimanazato a fustigé les réformes mises en place par le régime précédent sur le prolongement du primaire à 7 ans. Il a émis 6 grands points critiques, entre autres, le manque de concertation, le manque d'infrastructures répondant aux besoins des réformes, le recrutement inadéquat de nouveaux enseignants et le budget du contrat-programme. «*Force est de constater que la réforme éducative actuelle a été réalisée à la hâte sans même un décret d'application pour la supporter*». «*Nous avons insisté sur l'appui institutionnel surtout à l'endroit des enseignants du privé, ainsi que sur l'usage de la langue malgache non séparée de la langue française pour l'enseignement*», a expliqué le directeur national de l'enseignement catholique. «*Nous espérons qu'une politique nationale acceptée par tous verra enfin le jour*», a souligné le directeur national des écoles catholiques.

L'AKFM rejette les initiatives de la communauté internationale : dans une lettre ouverte au président de la HAT, le parti demande à la communauté internationale, dont le GIC, de renoncer à son «*immixtion suspecte*». Pour l'AKFM, le changement démocratique a eu lieu avec le départ de Marc Ravalomanana et la mise en place des «*balises démocratiques*», avec l'organisation des conférences régionales et nationale. Pour ce parti, la réconciliation nationale ne doit pas avoir pour conséquence de redorer le blason des anciens dirigeants et de leur accorder l'importance qu'ils ne méritent pas.

Le retour des coups d'Etat en Afrique inquiète Bernard Kouchner : le ministre français des Affaires étrangères a exprimé ses inquiétudes face au retour des coups d'Etat en Afrique, estimant que cette tendance peut avoir un impact négatif sur l'image du continent.

5 juin : le CCOC s'inquiète de la suspension des négociations et définit les conditions indispensables à la préservation de l'intérêt supérieur de la Nation. L'amnistie au cœur de consultations « tournantes » des mouvances

Charte de la transition : les négociations assujetties à l'amnistie. Les négociations en vue de l'adoption d'une charte de transition entre les mouvances politiques sont encore au stade de réflexion, voire de tractations. Les parties prenantes planchent sur la question précise de l'amnistie. Il est suggéré dans le document de travail d'amnistier des «*faits politiques ou jugés politiques*», depuis le 1er janvier 2002 jusqu'à la signature de l'accord. Les facilitateurs procèdent à des consultations tournantes auprès des quatre parties en lice. L'idée de poursuivre les discussions à Addis-Abeba a pris naissance. «*Il n'est pas exclu de délocaliser les négociations concernant les points sensibles, pour se soustraire des pressions*», a déclaré Emmanuel Rakotovahiny, chef de la mouvance Zafy. D'autres avançaient que le rendez-vous pourrait se tenir à Dakar ou à Paris. Lorsqu'un accord aura pu être trouvé sur l'amnistie, l'étape suivante («*phase 3*») porterait, entre autres, sur la répartition des responsabilités au sein des institutions de la transition. [*Texte intégral sur le Blog « justmad »*]

Les épouses des détenus « légalistes » se démarquent : les quatre parlementaires TIM ainsi que d'autres sympathisants de Ravalomanana étant toujours détenus en prison, leurs épouses sont sorties de leur silence pour exiger que le flou qui entoure ces incarcérations soit levé et que les dates des procès soient arrêtées.

L'ambassade malgache à Paris à nouveau victime d'affrontements : les Tgvistes et les membres du GTT en sont encore venus aux mains dans les locaux de l'ambassade. Les « légalistes » de la diaspora avaient déjà réussi à empêcher l'installation de Rinah Rakotomanga, récemment nommée conseillère auprès de l'ambassade.

A Thionville, l'association humanitaire « Madagascar Terre De Liberté » (MTDL) a organisé une marche silencieuse en soutien à son président Ambroise Ravonison, un des leaders du mouvement « légaliste » à Madagascar.

Le CCOC s'inquiète de la suspension des négociations et définit les conditions indispensables à la préservation de l'intérêt supérieur de la Nation : il constate avec satisfaction que les négociations entre les mouvances politiques ont redémarré mais s'inquiète de la suspension actuelle. Il rappelle que le temps presse et engage les mouvances politiques à conclure dans les plus brefs délais car la situation économique et sociale ne cesse de se détériorer. L'organisation rappelle que « la recherche de l'intérêt supérieur de la nation doit se trouver au cœur du processus de négociation et de la gestion de la transition. [...] Les négociations doivent être inclusives et aboutir à une solution de sortie de crise consensuelle, approuvée par la société civile et le secteur privé. [...] La recherche d'une solution consensuelle exige un climat apaisé. Les parties prenantes doivent s'abstenir de toute surenchère et de toute escalade verbale qui radicalisent les positions. [...] La transition devrait se focaliser sur le retour à la paix sociale et sur la relance de l'économie. [...] Bien que le souci d'équilibre soit compréhensible, la transition ne devrait comporter que des institutions indispensables, avec des membres en nombre raisonnable, pour ne pas constituer une charge trop importante pour l'Etat et les contribuables. [...] L'amnistie doit être équitable et appliquée sur des critères objectifs. Il faut éviter qu'elle ne soit perçue comme se faisant au détriment du simple citoyen. A cet égard les droits des parties civiles, des victimes et de l'Etat doivent être préservés »

Courrier international: Justice expéditive contre Marc Ravalomanana, nouvelle illustration d'une démocratie mal en point. « Il devient difficile de croire à l'indépendance du doyen des juges d'instruction lorsqu'on constate avec quelle sollicitude la Garde des Sceaux se préoccupe de "ce que ce juge-là" fasse preuve de productivité sur "ces affaires-là". Quiconque connaît la lenteur habituelle de la justice malgache ne peut que trouver cette rapidité suspecte. Le slogan du jour semble être : vite, vite, vite, jugeons, à la limite peu importe le droit. Une telle célérité judiciaire n'a pu être obtenue qu'au détriment de la partie mise en cause. Pour éviter certains "désagréments", comme l'action des avocats de Marc Ravalomanana qui avaient réussi à obtenir le déblocage des comptes de sa société Tiko, on s'est sans doute empressé d'adresser la convocation de celui-ci à son domicile de Faravohitra dans la capitale, alors que tout employé du ministère de la Justice sait qu'il se trouve en Afrique du Sud.

Il est difficile de ne pas y voir la reproduction quasi-caricaturale du schéma appliqué à la suite de la crise de 2002 contre l'ancien vice-Premier ministre Pierrot Rajaonarivelo afin de l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle de 2006. S'y ajoute dans le cas présent la volonté de faire payer à Marc Ravalomanana ses propos récents sur un prochain retour au pays accompagné de forces étrangères, et surtout une tentative hypothétique de l'éloigner de ses troupes. Car les spectaculaires gesticulations des uns et des autres ne doivent pas cacher que les démarches du GIC pour une sortie de crise consensuelle à Madagascar se poursuivent. On sait que la position de Marc Ravalomanana, qui réclame son retour immédiat aux affaires complique les choses. En lui rendant la monnaie de son

radicalisme, les autorités en place marchandent les termes d'une amnistie, au risque d'aboutir à une rupture des discussions. Mais pour qui se soucie un tant soit peu de la démocratie, cette succession annoncée de condamnations rapides et de futures amnisties instantanées renforce une culture d'impunité dont le pays doit se débarrasser ».

6 &7 juin : Reprise imminente des négociations. La candidature d'Andry Rajoelina aux présidentielles à nouveau évoquée. Les victimes de la fusillade du 7 février devant le juge d'instruction

Reprise imminente des négociations au Carlton : «*Il pourrait y avoir une solution d'ici peu*», a déclaré Fetison Andrianirina, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, à l'issue d'une réunion des chefs de délégation des quatre mouvances, sous la houlette d'Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA. «*Les discussions se poursuivent. Il n'y a pas de blocage*», a-t-il souligné. Fetison Andrianirina a tout de même laissé entendre que la question du retour de Marc Ravalomanana et de la place qu'il devrait occuper dans la transition demeurent litigieux, avec la question de l'amnistie liée à la crise de 2009. La recherche d'un équilibre entre les quatre mouvances s'apparente également à un exercice difficile.

Discours ambigu de Marc Ravalomanana : l'ancien président est intervenu par téléphone lors du rassemblement de ses partisans au Magro. Il a insisté sur l'inutilité des négociations tant qu'il n'est pas au pays, alors que la délégation participe activement aux discussions au Carlton.

Andry Rajoelina enjoint la Sagem de lui proposer un devis pour refonder son fichier électoral en vue « *d'élections pas très lointaines* ». Par un courrier du 14 mai, le président de la HAT a demandé au patron de Sagem Sécurité S.A., Jean-Paul Jainski, société spécialisée dans les systèmes biométriques d'identification, de lui faire parvenir « *une offre intégrée* » pour la réalisation d'un « *système d'identification citoyenne et de production de titres d'identité* » en vue de « *la sécurisation des élections présidentielles et des autres consultations populaires à venir* ». Le président de la HAT précise que le financement de cette opération ne pourra être assurée sur les finances de l'Etat malgache mais par des bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale ou l'AFD. Selon certaines indiscretions rapportées par le site *Bakchich*, le président de cette société hésitait encore fin mai à répondre à cette consultation, attendant de connaître la position des autorités françaises. En Côte d'Ivoire, entre intermédiaires multiples et report aux calendes grecques du scrutin depuis 2005, l'entreprise française, chargée du recensement et de l'établissement du fichier électoral, avait servi de punching-ball politique. Le pouvoir comme l'opposition accusant la Sagem de retarder la tenue du scrutin.

« Conférence nationale des jeunes » : une campagne pour la candidature d'Andry Rajoelina. Une résolution de cette conférence a recommandé la suppression des dispositions constitutionnelles fixant à 40 ans l'âge minimum d'un candidat à une élection présidentielle. La cérémonie de clôture a vu la présence de Pierrot Rajaonarivelo, candidat potentiel à la prochaine course à la magistrature suprême. Pour *Midi*, cette recommandation à caractère politique peut être interprétée comme une pression sur Andry Rajoelina lui-même qui a annoncé qu'il ne serait pas candidat si les anciens chefs d'Etat ne le sont pas non plus. Le rassemblement a bénéficié d'une aide financière de la HAT

Andry Rajoelina n'exclut pas d'être candidat à la prochaine élection présidentielle qui, a-t-il estimé dans un entretien à *La Croix*, devrait avoir lieu au plus tard en mars 2010. « *Cela dépendra de la Constitution et du souhait de la population. Celle-ci a voulu instaurer un changement à Madagascar, et on l'a fait. Candidat ou pas, je suis persuadé que je participerai toujours au*

développement de Madagascar », a-t-il déclaré. Dans cette interview, Andry Rajoelina a tenu aussi à déclarer son indépendance vis à vis de Didier Ratsiraka, affirmant qu'il n'est pas sa marionnette et que son amnistie n'est d'ailleurs aucunement acquise. « *Dire que je suis une marionnette, c'est un mensonge infondé* ». Concernant les relations franco-malgaches, Andry Rajoelina a indiqué : « *Le règne de Marc Ravalomanana a été celui des monopoles économiques et des exclusivités dans les relations internationales. Tout le monde a constaté que la France, pour ne citer qu'elle, avait été mise de côté. Nous sommes prêts à travailler avec la France, et je ne vois pas de mal à dire cela. Il y a une longue histoire entre la France et Madagascar. Nous sommes prêts à travailler avec elle comme avec tous les autres pays* ».

La grève des employés des Douanes se poursuit : les salariés, notamment à Toamasina, Antsiranana, Mahajanga et Toliara, ont poursuivi leur grève, affirmant qu'ils n'arrêteraient leur manifestation qu'après le limogeage du directeur général des Douanes, Vola Razafindramiandra, qui a retrouvé son poste après avoir été limogé par la HAT qui considérait qu'il était compromis dans les malversations du régime Ravalomanana. S'ajoutent à cette revendication politique des revendications catégorielles. La situation était particulièrement difficile à Toamasina où le port était encombré par des camions et des conteneurs. Aucune marchandise n'a été dédouanée depuis une semaine. Les importateurs s'inquiètent.

Pressions sur Manandafy Rakotonirina pour qu'il rallie le régime de transition : en dépit du fait qu'il soit désormais placé en résidence surveillée, celui-ci subirait encore des pressions de tous bords pour essayer de le convaincre, lui et son parti MFM, de la nécessité de prendre parti en faveur du président de la HAT.

Réunion du marché commun de l'Afrique australe et de l'est (Comesa) en présence de Marc Ravalomanana, invité à titre personnel. La réunion se tenait au Zimbabwe. Le Comesa a lancé son union douanière et a préparé un programme d'aide financière d'urgence destiné à ce pays afin de l'aider à reconstruire son économie en ruine. A son arrivée à l'aéroport de Victoria Falls, Marc Ravalomanana a déclaré que Madagascar avait besoin du soutien et de l'aide de l'union douanière à laquelle appartient Madagascar, concurrentement avec la Sadc. « *J'adresse, ainsi, mes remerciements à la nation Zimbabwéenne et à son président* », a-t-il déclaré. Madagascar n'était pas officiellement représenté à ce sommet du fait, croyait-on savoir, de la non-reconnaissance par les pays africains de la légitimité du président de transition mais Ny Hasina Andriamanjato, ministre des Affaires étrangères, a déclaré qu'il avait été invité mais n'avait pas voulu faire le déplacement en raison des médiations en cours. Marc Ravalomanana a pu faire une déclaration sur la situation malgache. Le sommet a été marqué par la présence du président soudanais Omar el-Béchir, objet d'un mandat d'arrêt de la CPI.

Marc Ravalomanana a annoncé l'envoi d'une mission aux Etats-Unis. « *Les Américains nous aident beaucoup. [...] Ils souhaitent le retour à la légalité, à l'ordre constitutionnel, ainsi que le retour du président au pays pour rétablir la paix et la sécurité* », a-t-il indiqué, sans révéler l'identité des membres de la mission.

Fusillade du 7 février : les victimes devant le juge d'instruction. Le quotidien *Les Nouvelles* révèle que l'instruction du dossier de la fusillade d'Ambohitsorohitra a commencé. Etienne Andriamahefarisoa, président de l'association des victimes du 7 février (AV7), ainsi qu'un témoin, à la fois victime de la fusillade, ont été entendus par le doyen des juges d'instruction. Bona Jean-Pierre Rafaramandimby et quelques membres du bureau de l'AV7 les ont accompagnés au Palais de Justice d'Anosy. L'audition des deux victimes a duré plus de trois heures. « *C'était notre deuxième interrogatoire dans le cadre de cette affaire. L'enquête préliminaire au*

parquet s'est tenue il y a un mois de cela. Elle se poursuit et nous espérons que les responsables de cette fusillade meurtrière répondent de leurs actes. Comme vous le savez, il y a eu des morts et des blessés. Il y a même des corps qui ont disparu. Cela ne doit pas rester impuni», a-t-il déclaré. Selon ses dires, près de 40 personnes ont péri durant la fusillade et 200 autres ont été blessées. Etienne Andriamahefarisoa a incriminé Marc Ravalomanana qui, selon lui, a commandité cette affaire. Il a indiqué que des interpellations auront lieu d'ici peu. L'audition des autres victimes devait se poursuivre les jours suivants.

Le sous-équipement de l'armée malgache et son impréparation aux situations de maintien de l'ordre peuvent expliquer la fusillade du 7 février, selon Clicanoo. « Étant humain, j'ai commis une erreur ! Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour la santé et l'éducation, mais pas dans l'armée. C'est ça l'erreur ». « Conformément à ce mea culpa de Ravalomanana, la Grande Muette a été totalement négligée pendant 7 ans, à commencer par les réservistes qui l'ont pourtant aidé à repousser les milices de Ratsiraka en 2002 mais qu'il a oubliés une fois arrivé au pouvoir. Les réformes dans la Gendarmerie ont permis de ralentir le phénomène de dahalo, une sorte de mafia réunissant les voleurs de zébus dans la brousse. Mais au sein de l'Armée elles concernaient uniquement la formation des jeunes suivant l'exemple du RSMA de la Réunion. Un projet d'attribution de terrain à cultiver à des jeunes militaires agriculteurs était aussi en cours. À part ça, rien. Madagascar avait une Armée... sans arme. Pas un seul avion de guerre ni le moindre bâtiment pour les forces aéronavales. Même pas un seul hélicoptère pour les forces de l'ordre. Ce sous-équipement chronique était d'ailleurs à l'origine de la fusillade aux portes du palais d'Ambohitsorohitra le 7 février. De l'aveu de Ravalomanana sur RFI, la garde présidentielle, ne disposant pas de gaz lacrymogène et encore moins de balle à blanc à ce moment précis, a tiré à balles réelles, sur les manifestants pro-TGV qui ont franchi la zone rouge. Les matériels antiémeute "made in China" ont été commandés en catastrophe, début mars, plusieurs semaines après les pillages et la fusillade. Trop tard ! Pire, quand les armes flambant neuves sont tombées entre les mains des mutins du Capsat acquis à la cause de la HAT ».

8 juin : reprise des négociations mais l'amnistie demeure la pierre d'achoppement. La France semble jouer un rôle actif dans la recherche d'un compromis. La Comesa évoque la « possibilité d'une intervention militaire pour rétablir la démocratie à Madagascar ».

Négociations au Carlton : l'amnistie bloque les débats. Les quatre délégations continuent de discuter sur les conditions de l'amnistie, préalable à la rédaction de la Charte de transition. L'équipe d'Andry Rajoelina a souhaité l'adoption du texte sur le sujet par le Parlement de la transition. « Pour nous, comme pour les spécialistes en droit constitutionnel, la question relative à l'amnistie fait l'objet d'une loi », a soutenu le chef de la délégation de la Transition. « Pour ce faire, nous proposons la mise sur pied du Législatif de la transition, mais certains ne sont pas de cet avis », a-t-il ajouté. En effet, certaines délégations ont souhaité l'incorporation des dispositions relatives à l'amnistie dans le corps de la Charte, sans attendre un débat parlementaire qui pourrait remettre en cause les accords éventuels du Carlton. L'autre point délicat concernait le délai couvert par l'amnistie. Les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy militent pour une amnistie qui couvre une période allant du 1er janvier 1997 jusqu'à la date de signature de la Charte. Tandis que la mouvance Rajoelina insisterait pour que les auteurs de crimes ou délits commis après le 31 décembre 2008 ne puissent pas bénéficier de cette amnistie. Pour cette dernière mouvance, l'objectif est de condamner Marc Ravalomanana pour la fusillade du 7 février afin qu'il ne puisse pas se présenter à la prochaine présidentielle. Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA, a souligné la « bonne ambiance » dans laquelle se déroulent les débats et s'est dit optimiste. Pour sa part, Dramé Tiébilé, émissaire des Nations Unies, de retour à Madagascar après une rencontre avec Didier Ratsiraka à Paris, a assuré, au nom de ses collègues, vouloir « donner un coup d'accélérateur » aux débats.

Selon *Midi*, Ablassé Ouedraogo a exhibé le « carton jaune » du CCOC pour dire qu'il faut établir le dialogue et que les quatre mouvances ne peuvent que s'entendre sur une solution consensuelle, négociée et inclusive priorisant l'intérêt général.

L'ambassadeur de France consulté : Jean-Marc Châtaigner a été aperçu au Carlton, en marge des négociations. Il a tenu une réunion à part et à huis clos avec Tiébilé Dramé. Le tête-à-tête a duré environ trois heures.

Selon le site *afriquejet.com*, Tiébilé Dramé s'est entretenu le 4 juin à l'Élysée avec Bruno Joubert, conseiller diplomatique adjoint de Nicolas Sarkozy, et Rémy Maréchaux, conseiller à la cellule Afrique. Les trois hommes auraient exploré diverses pistes pour convaincre les protagonistes de signer la Charte de la transition.

La Comesa évoque la « possibilité d'une intervention militaire pour rétablir la démocratie à Madagascar ». Dans le communiqué final publié à l'issue de leur sommet, les 19 pays membres ont déclaré qu'ils soutenaient les « efforts pour rétablir l'ordre constitutionnel à Madagascar en examinant toutes les options, y compris la possibilité d'une intervention militaire ». La Comesa, qui ne dispose pas de moyens militaires, a ajouté qu'elle soutenait les efforts de médiation de l'UA et de la Sadc pour trouver une solution à la crise. La Comesa « rejette de manière inconditionnelle et condamne dans les termes les plus forts le changement anticonstitutionnel de gouvernement à Madagascar ».



Marc Ravalomanana avec le président soudanais Omar el-Béchir lors du Comesa le 8 juin 2009.

Le président zambien a déclaré que l'intégration régionale était difficile si les pays membres continuent d'être confrontés à une instabilité politique. « En tant que Comesa nous n'avons pas à chercher d'excuses aux changements anticonstitutionnels de gouvernements », a-t-il déclaré. Marc Ravalomanana avait affirmé avoir évoqué le cas de Madagascar pendant 75 mn devant la Comesa. Il avait demandé de « ne plus se contenter de communiqués et de résolutions, mais de prendre des mesures effectives ».

Le Zimbabwe, ainsi que le Swaziland, deux pays fréquentés par Marc Ravalomanana au cours de son exil africain, ont été élus, respectivement, à la présidence et à la vice-présidence du Comesa.

Selon *Les Nouvelles*, « si intervention militaire il doit y avoir, ce serait celles des forces de paix de l'UA et de la Sadc dont les opérations seraient financées par le Comesa. Le Zimbabwe dispose d'un important contingent militaire au sein de l'UA et de la Sadc, et il serait fort probable que celui-ci constituerait la principale composante de ces forces « pacificatrices ». Cette déclaration du Comesa n'arrangera vraisemblablement pas les actions du GIC qui se voit plus ou moins « doublé » par un autre groupe qui n'est pas partie aux négociations. D'autant plus que, selon le principe de subsidiarité, il revient à l'organe ou l'organisation la plus proche de présider et coordonner toutes les actions envisagées par la communauté internationale des médiateurs. Autrement dit à la Sadc avec le soutien de l'UA et des Nations Unies »

Présidentielles : élection possible cette année. L'idée d'organiser les élections présidentielles « anticipées » fait son chemin. Andry Rajoelina s'efforce de montrer la bonne volonté du régime transitoire. « Elle [l'élection présidentielle] pourra se tenir avant la fin de 2009 », a confié Andry Rajoelina, dans son interview à *La Croix*. Sinon, ce serait au plus tard en mars 2010. Mais le président de la HAT a soulevé une nouvelle fois la question de l'aide internationale pour « dresser la liste électorale définitive au plus tôt ». Il a également évoqué la saison des pluies et la période cyclonique comme paramètre important dans la prise de décision, ce que les régimes précédents n'ont jamais voulu prendre en considération. Andry Rajoelina a évoqué

en outre le calendrier des autres consultations populaires. «*Notre souhait est d'organiser un référendum et des législatives, avant la fin de l'année, si les conditions le permettent*», a-t-il avancé.

Manifestations «*légalistes*» dans les périphéries d'Antananarivo interdites sans autorisation. Les autorités ont constaté que des meetings se sont tenus ces derniers jours dans les banlieues de la capitale sans prise en considération des procédures administratives en vigueur. «*Les forces locales seront saisies pour le maintien de l'ordre. Mais il n'y aura pas d'utilisation d'armes* », a déclaré un responsable de la région Analamanga. Les femmes «*légalistes*» sont revenues sur le devant de la scène ; elles ont annoncé vouloir amplifier leur mouvement et l'étendre aux provinces.

Bilan des activités de la CNME : une cinquantaine de dossiers traités depuis le début de la crise. D'après le lieutenant-colonel Armand Rakotoarison, membre de la Commission, «*ce sont généralement des dossiers à caractère politique ou de litiges à propos des activités illicites effectuées par une entreprise. [...] Les procédures légales sont constamment engagées* ». Il a cité entre autres, la recherche de politiciens qui ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt. A l'exemple du membre du Bureau politique du MFM, Raveloson Constant, et de l'ancien ambassadeur de Madagascar en Algérie, Vola Dieudonné Razafindralambo. Selon *Midi*, et d'après des sources concordantes, des réunions ont eu lieu entre les responsables de la CNME, de la Cellule tactique dirigée par Alain Ramaroson, président de la Commission Défense nationale et de la Sécurité de la HAT et la direction de la HAT afin de trouver un accord sur les problèmes rencontrés dans la coordination des services.

Sit-in contre le limogeage du coordinateur national de l'Office national de la Nutrition (ONM) : les employés de cet organisme sont en grève, ils exigent l'abrogation du décret de nomination de leur coordinateur national. L'ONN, qui compte 513 agents à travers le pays, accomplit notamment des missions sociales et humanitaires en venant en aide aux populations vulnérables et en proie à des difficultés alimentaires. Il est surtout connu à travers ses interventions dans le cadre du programme Seecaline et ses actions HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre). «*Ce limogeage est une étape supplémentaire dans les velléités de mettre la main sur les fonds sociaux et sur les finances de l'Etat* », ont dénoncé les grévistes, qui précisent : «*l'ONM a su se construire une image d'efficacité et de bonne gouvernance, qui lui a d'ailleurs valu la confiance des partenaires et principalement des bailleurs de fonds* ». Ils ont précisé que leur manifestation n'a rien à voir avec le mouvement «*légaliste*».

9 juin : l'amnistie et les conditions du retour de Didier Ratsiraka toujours au programme des négociations du Carlton. La perspective d'une intervention militaire africaine condamnée par la communauté internationale et la France

L'état des négociations du Carlton : selon Tiébilé Dramé, qui a fait au moins deux voyages à Paris pour consulter Didier Ratsiraka, celui-ci exigerait d'être «*blanchi*», et non amnistié, avant la signature de la Charte ; et ce, pour pouvoir participer directement à la phase III des négociations. L'ancien président de la République adopte ainsi la même position que son successeur Marc Ravalomanana, qui a réclamé lui aussi il y a deux semaines, sa présence physique au pays avant tout dialogue. Les quatre mouvances et deux experts en droit constitutionnel se sont concertés tant sur la période que doit couvrir l'amnistie que sur le moyen permettant de mettre en vigueur le projet de texte. La mouvance Rajoelina a insisté pour que les auteurs des infractions commises après le 31 décembre 2008 ne puissent pas bénéficier de cette amnistie. Un désaccord persistait aussi sur la mise en oeuvre de ladite amnistie. La mouvance Rajoelina exigeait une loi d'amnistie adoptée par le Congrès de la Transition, tandis que pour les mouvances Ravalomanana et Ratsiraka, une déclaration

politique conjointe suffirait pour mettre en vigueur un éventuel accord. «*Le problème est d'ordre politique et non juridique*», a expliqué Jean-Eric Rakotoarisoa, juriste expert consulté sur la question. L'application de l'amnistie par voie de déclaration politique n'accorderait aucune garantie à Didier Ratsiraka lors de son retour. Car, selon les explications de Ny Hasina Andriamanjato, «*un accord politique ne garantit en aucun cas contre l'éventualité d'une arrestation par la justice*». En d'autres termes, cet accord ne garantit pas la possibilité de son retour au pays. Pour *Les Nouvelles*, la question de l'amnistie ne sera pas résolue rapidement. Au train où les négociations avancent, les observateurs sont tentés de proposer que les parties prenantes et les médiateurs recherchent d'autres voies de sortie de crise.

L'Onu et la France opposés à une intervention armée : les Nations Unies ont lancé une mise en garde contre une intervention armée pour rétablir la démocratie à Madagascar, éventualité que n'exclut pas la Comesa. La communauté internationale a exhorté les partis politiques de la Grande Ile à s'entendre pour mettre fin à la crise. «*Ce type de déclaration n'aide pas. Nous n'avons pas besoin de ce genre de déclaration* », a réagi l'émissaire des Nations Unies, Tiebilé Dramé, appelant la Comesa à concentrer ses efforts sur le processus politique. La France, accusée par Ravalomanana d'avoir appuyé son opposant Andry Rajoelina, a pour sa part souligné qu'elle préférerait la solution d'un dialogue sous l'égide de L'UA. «*Nous estimons qu'une intervention militaire n'est pas la bonne idée* », a dit le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Eric Chevallier.

«*Il est difficile de croire à la venue d'une armée étrangère sur le sol malgache sans l'aval des forces armées locales*», a déclaré Monja Roindefo. «*La Comesa est un groupement économique et Madagascar est un pays souverain. Si une telle intervention avait lieu, ce serait une insulte à notre armée nationale et à tout le peuple*». Roland Ratsiraka, vice-président de la HAT a profité de l'occasion pour enfoncer le clou contre Marc Ravalomanana, présent au Zimbabwe pour ce sommet de la Comesa. «*L'amnistie ne concerne que la période avant le 31 décembre 2008. Comment amnistier quelqu'un qui appelle à la guerre et qui ne fait pas tout pour se rapprocher ?*», a-t-il demandé.

Bataille des ambassades acte II : nouvelle révocation des 5 ambassadeurs : le Conseil des ministres a pris, pour la seconde fois, un décret d'abrogation de leur nomination. Le Conseil des ministres avait déjà abrogé les décrets de nomination de ces ambassadeurs le 27 mars. La décision n'avait pas pu être mise en application, les intéressés ayant intenté un recours en justice. Un sursis à exécution avait été par la suite prononcé en leur faveur. La nouvelle révocation a été décidée suite à l'avis de la HCC. Celle-ci a stipulé que la révocation comme la nomination des diplomates relevait du pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Actuellement, la gestion des ambassades concernées est confiée aux premiers conseillers, lesquels assurent la fonction de chargé d'affaires par intérim. Pour Marc Ravalomanana et ses partisans, garder la maîtrise des représentations internationales est primordiale, surtout à l'approche de la fête nationale.

Le ton monterait chez ceux qui sont désignés par *Midi* comme les « héros » de la crise. Des officiers supérieurs, des sous-officiers et des hommes du rang auraient interpellé les dirigeants de la HAT. Ils revendiqueraient une juste récompense pour les actions qui ont permis à la HAT de conquérir le pouvoir. Ils exigeraient notamment de se voir confier des postes de garde dans les palais présidentiels et autres bâtiments officiels. Certains n'auraient pas touché leur solde depuis 4 mois. Ils exigent l'application accélérée des résolutions prises durant les assises militaires. Ces revendications font surface à un moment où l'on reparle d'une possible intervention militaire africaine.

L'État récupère 10 milliards d'Ar de Tiko : 9.700 tonnes de riz ainsi que 2.300 tonnes de farine de Tiko ont été, jusqu'à maintenant, liquidées afin que la dette envers l'Etat de la société soit remboursée. L'opération a été confiée à la Cellule opérationnelle, un organe rattaché à la présidence de la HAT, basé dans le Grand Port. Près de 11 milliards Ar ont été ainsi recouverts par la Cellule depuis sa création le 30 mars 2009.

10 juin : l'émissaire des Nations Unies tire la sonnette d'alarme. Les politiciens ne parviennent pas à négocier leur amnistie

Négociations au Carlton : Dramé Tiébilé tire la sonnette d'alarme. Face à la lenteur des négociations qui butent toujours sur la question de l'amnistie, l'émissaire des Nations Unies a lancé un appel aux quatre mouvances. Il a incité les uns et les autres à faire des concessions pour éviter le pire. *«J'interpelle les acteurs politiques pour qu'ils prennent leur responsabilité face aux risques que le pays court»*, a-t-il indiqué. Des initiatives ont pourtant été prises pour débloquer la situation. Une rencontre en aparté entre la délégation de Rajoelina et celle de Ratsiraka avait été prévue mais elle n'a pas pu se tenir. Par contre, un tête-à-tête entre les mouvances Rajoelina et Ravalomanana a eu lieu. Emmanuel Rakotovahiny, chef de délégation de la mouvance Zafy se montrait modérément optimiste : *«Il faut reconnaître que les discussions piétinent sans être bloquées»*. Il se montrait pourtant sans concession pour fustiger les participants au débat : *«La réunion tourne parfois aux marchandages. C'est vrai que la population souffre de cette situation et c'est de notre faute si, nous, les hommes politiques, ne nous en rendons pas compte»*. Face à cette dangereuse situation de blocage, le constitutionnaliste Jean Eric Rakotoarisoa a annoncé : *«la communauté internationale fera bientôt une grande déclaration»*. Une réunion des représentants diplomatiques devrait se tenir dans les jours à venir.

L'option militaire doit être étudiée, selon Marc Ravalomanana : *« Davantage doit être fait pour restaurer l'état de droit et la démocratie, et cela inclut d'étudier toutes les options, y compris une intervention militaire »*, a-t-il déclaré dans un communiqué publié à Pretoria. Le président évincé n'a pas précisé qui pourrait participer à cette intervention armée. *« Je suis très inquiet des informations selon lesquelles les violations des droits de l'Homme à Madagascar se poursuivent. De nombreux prisonniers politiques sont encore détenus [...]. Je ne laisserai pas un régime illégal brutaliser le peuple malgache »*, a-t-il ajouté.

Le pasteur Lala Haja Rasendrasahina est rentré à Antananarivo : le président de la Fjkm est rentré récemment des Etats-Unis où il avait trouvé refuge avec sa famille. Le pasteur avait dû quitter le pays fin mars. Il est un témoin privilégié du coup de force du 17 mars à l'épiscopat d'Antanimena où il a été pris à partie et malmené par le Capsat. Le pasteur a déclaré qu'il n'avait pas encore recouvré son état de santé. Au cours de la réunion des membres du Bureau central de l'église Fjkm qu'il préside, certains membres ont exprimé le souhait de procéder au renouvellement des membres du bureau [*Marc Ravalomanana, en exil, étant toujours vice-président laïc*] mais ce point n'était pas à l'ordre du jour.

[*Rappel : Le pasteur Rasendrasahina figurait parmi les invités de Mgr Odon Razanakolona, président du Fjkm, qui a convoqué une réunion prévue pour la lecture de l'ordonnance signée par Marc Ravalomanana, transférant les pleins pouvoirs au directoire militaire présidé par le plus ancien dans le grade le plus élevé, toutes armes confondues. La réunion a dégénéré après le départ précipité d'un autre invité, Andry Rajoelina, qui a boycotté l'ordonnance. A la sortie de la salle, le pasteur Lala Rasendrasahina a été malmené par des éléments du CAPSAT qui l'ont transféré manu militari à leur camp de Soanierana. Accusé de cautionner le transfert de pouvoir de Marc Ravalomanana à un directoire militaire, le président de la Fjkm, démentant en même temps l'affirmation de Norbert Lala Ratsirahonana de l'AVI, a précisé dans un courrier du 17 avril 2009 que ce n'est pas lui qui a apporté à Antanimena l'ordonnance de Ravalomanana, qui a mis en place le directoire militaire.*]

Les « légalistes » pour le retour de Didier Ratsiraka : ils revendiquent non seulement le retour de Marc Ravalomanana en toute sécurité mais aussi le retour de Didier Ratsiraka : « *Il faut le laisser retourner dans la Grande Ile afin qu'il puisse passer sa retraite à Ambodiantafana. Il faut le libérer de son joug pour le respect du « fihavanana »* », a déclaré un député au rassemblement du Magro.

Le port de Toamasina asphyxié par la grève des douaniers qui se prolonge : le poumon économique du pays est paralysé et la grève se généralise et se durcit. Les grévistes réclament le départ de Vola Razafindramiandra, revenu au poste de directeur général des douanes depuis deux semaines. Les transitaires opérant au port de Toamasina protestent.

Assises nationales de la Police : le ministre de la Sécurité intérieure, Rakotomihantarizaka Organès, a déclaré que « *la HAT se prépare actuellement pour la réalisation des promesses faites sur la place du 13-Mai* ». Et de citer entre autres, le paiement des rappels et indemnités depuis 2003, et l'augmentation des salaires de la Police nationale.

Point d'interrogation sur l'arrêt du site TopMada : ce site très populaire, de sensibilité « légaliste », basé en France, a cessé d'être mis à jour depuis le 2 juin. D'aucuns s'interrogent sur les raisons de cette situation : a-t-il été victime de menaces ?

Eloge d'Omar Bongo par Andry Rajoelina : à l'occasion de ses condoléances au peuple gabonais, le président de la HAT a déclaré : « *Avec la disparition du doyen des chefs d'État d'Afrique, le Gabon a perdu un de ses illustres fils, c'est une grande figure de l'Afrique qui disparaît* ». Cet hommage a donné lieu à des critiques voilées du quotidien *Les Nouvelles*, qui s'est largement fait l'écho du bilan négatif des 41 ans de pouvoir du dictateur. Dominique de Villepin, dans l'hommage qu'il a rendu à Omar Bongo, a affirmé que le président du Gabon avait servi de médiateur dans la crise malgache.

11 juin : reprise des manifestations « légalistes » dans les rues de la capitale. L'armée placée en état d'alerte suite aux rumeurs d'intervention armée africaine

Réunions publiques : les pro-Ravalomanana repassent à l'action. Ils ont fait leur retour à Ambohitovo pour « *trois jours de prières* », en dépit de l'interdiction de la commune. Le rassemblement sur la place de la Démocratie a été précédé de plusieurs cortèges dans les rues de la capitale. Les manifestants, entonnant des champs évangéliques, ont dû négocier à plusieurs reprises avec les forces de l'ordre pour pouvoir poursuivre leur marche. Une demande d'autorisation de réunion publique a été déposée mais elle n'a pas reçu l'accord du préfet de police. Un responsable des forces de l'ordre de la région d'Analamanga a menacé d'une intervention des éléments mixtes pour interdire les manifestations non autorisées. Marc Ravalomanana a fait une nouvelle déclaration qui réaffirme sa conviction de revenir au pays : « *Le jour se rapproche où je serai en mesure de revenir et d'être un facteur positif dans le rétablissement de la paix et de la stabilité dans notre pays* ».

La Vérité note que « *par groupes, de jeunes manifestants – apparemment des scolaires – ont défilé dans les rues de la capitale et beaucoup d'entre eux, fièrement, brandissaient ou portaient en guise de bandana...la bannière étoilée* ». D'après ce quotidien, certains y voient le signe que les Etats-Unis pourraient soutenir, d'une manière ou d'une autre, le mouvement en faveur de l'ex-chef de l'Etat. Dans un communiqué, le gouvernement américain a tenu à réaffirmer son impartialité dans les tractations politiques actuelles : « *Les Etats-Unis continuent à soutenir le processus de négociation sous l'égide de l'UA et des Nations Unies* ».

Négociations : une nouvelle proposition de loi d'amnistie a été soumise par les médiateurs aux quatre mouvances politiques. Les délégations vont prendre de temps de l'examiner avant de revenir à la table de négociations. La détermination de la fourchette de temps des «*amnistiés*» constituait encore la cause principale de blocage, principalement entre les mouvances Rajoelina et Ravalomanana.

Fin des opérations de la Cellule tactique : Andry Rajoelina a annoncé la fin de l'utilisation des militaires par les autorités civiles. « *Désormais, les agents de la Gendarmerie, de la Police nationale et de l'Armée ne répondront qu'aux ordres dictés par leurs supérieurs hiérarchiques* », a-t-il soutenu. Et de continuer que « *les différentes entités et cellules de défense et de sécurité ont uniquement été opérationnelles durant la crise* ». Le Président de la HAT a donc décidé de mettre fin aux opérations de la Cellule tactique dirigée par le président de la Commission de la Défense nationale et de la Sécurité, Alain Ramaroson, dont le comportement avait été vivement contesté.

Intervention militaire africaine : état d'alerte. Toutes les informations sont traitées avec sérieux par le gouvernement a expliqué le colonel Noël Rakotonandrasana, ministre des Forces armées de la transition, à la question concernant l'annonce d'une possible intervention militaire financée par la Comesa à Madagascar. Le ministre a indiqué que les forces armées sont en train de mettre au point les stratégies qui pourraient être appliquées en cas d'attaque africaine dans le pays. Les troupes ont été placées en état d'alerte.

Les cours ont cessé depuis près de deux mois à l'université de Toliara : les étudiants sont en grève pour protester contre les conditions d'hébergement dans les cités U, qui seraient dans un état de délabrement avancé. Les cités universitaires ne comptent que 1.000 places pour 3.000 étudiants. Elles sont en partie occupées par des faux étudiants, plus précisément des anciens étudiants qui ont terminé leurs études.

L'Etat porte plainte contre la société pétrolière Galana : le 7 avril 2009, la HAT a envoyé une lettre à la société, demandant le remplacement de ses deux administrateurs au sein du conseil d'administration. Ils n'auraient pas satisfait l'Etat qu'ils étaient censés représenter. En même temps, le ministre des Finances a diligenté une expertise au sein de Galana, en prescrivant que le rapport lui soit remis sous deux mois. Ce qui n'a pas été fait. L'Etat a donc porté plainte pour ce retard. *La Gazette* se demande si, une nouvelle fois, la société ne fait pas l'objet d'un harcèlement de l'Etat, comme ce fut le cas en 2004. Le quotidien *Les Nouvelles* s'interroge : méconnaissance de la réglementation, volonté manifeste d'imposer son joug ou le ministre des Finances Benja Razafimahaleo aurait-il oublié que l'Etat n'est qu'un actionnaire minoritaire au sein de Galana ? Toutes ces démarches auraient été entamées à l'insu du président de la HAT, selon ce quotidien, qui constate que depuis sa nomination Benja Razafimahaleo a multiplié les ratages et les scandales. Il aurait sa part de responsabilités dans la poursuite de la grève des services des Douanes.

Port de Toamasina : tension entre camionneurs et douaniers. La tension est montée d'un cran suite à la prolongation de la grève des douaniers. Les camionneurs ont posé un ultimatum à l'administration des Douanes et ont menacé d'ériger des barrages routiers. Les partisans de la HAT estimaient que la grève des douaniers faisait partie d'une manœuvre de déstabilisation du régime de transition.

12 au 14 juin : Andry Rajoelina confirme sa décision de ne pas poursuivre les négociations.

« *La délégation que nous avons mandatée a quitté la négociation pour ne plus poursuivre les discussions* », a confirmé le président de la HAT, évoquant l'existence d'un « piège ». « *Le peuple malgache n'accepte pas une amnistie incluant le retour de Dada [pour Ravalomanana]* », a-t-il soutenu. « *Nous avons accepté de discuter pour l'intérêt supérieur de la Nation. Pourquoi parler d'amnistie alors qu'il fallait discuter du mode de gestion du pays ?* », s'est-il interrogé. La veille, le président de la HAT avait pourtant rencontré les facilitateurs et leur avait fait savoir qu'il souhaitait une signature de la Charte avant la fête nationale du 26 juin. Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA, chef de file des facilitateurs, s'est montré prudent. « *Pour l'instant, nous ne sommes pas informés de cela* », a-t-il indiqué, refusant de commenter la déclaration. Le porte-parole du TIM estimait que cette déclaration relevait de la surenchère et qu'elle n'était pas irrévocable.

Lors des dernières rencontres au Carlton, les quatre mouvances avaient donné leur accord pour l'exclusion du « *crime de sang* » du champ d'application du projet de Charte, mais l'incorporation d'autres points tels que les infractions douanières ou encore les détournements des deniers publics, compliquaient de nouveau le débat. Les controverses sur les délits non amnistiables allaient bon train : selon *Midi*, l'émissaire des Nations Unies aurait déclaré que l'annexe à la proposition de loi d'amnistie proposée par le GIC excluait expressément « *les infractions à la législation et à la réglementation en matière douanière, fiscale ou de relations financières avec l'étranger* ». Les infractions en matière minière, de trafic de bois précieux seraient dans cette hypothèse amnistiables. Mais si les infractions fiscales et douanières qui lui sont reprochées venaient à faire l'objet de condamnations judiciaires, Marc Ravalomanana ne pourrait pas s'aligner à la prochaine présidentielle. Seraient aussi disqualifiés d'office, Didier Ratsiraka, Tantely Andrianarivo et Pierrot Rajaonarivelo, les trois hommes forts de l'Arema.

La mouvance Rajoelina en accusation : Le « *Hery Politika Mitambatra* » (HPM), une plate forme de partis politiques qui ont activement milité pour le départ du pouvoir de Marc Ravalomanana, a menacé de réviser sa position vis-à-vis de la HAT si celle-ci persiste à bloquer la signature de la Charte de la Transition, « *au détriment de l'intérêt supérieur de la Nation* ». La mouvance Rajoelina est accusée de s'opposer seule à la proposition de loi d'amnistie qui couvrirait la période allant du 1^{er} janvier 1997 à la date de signature de la Charte. Des représentants de l'Arema ont également condamné les dirigeants de la Transition sur la question de l'amnistie. Ils leur reprochent notamment de vouloir imposer l'examen du sujet à un organe législatif de la Transition, alors que la décision pourrait être prise par ordonnance.

Les pro-Ravalomanana dispersés par les forces de l'ordre à Ambohitovo : l'armée, postée devant la place de la Démocratie a utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher les manifestants d'y pénétrer. Quelques échauffourées se sont produites. D'après le porte-parole du TIM, la manifestation culturelle qui était prévue n'avait pas besoin d'autorisation. Les anti-TGV se sont repliés de nouveau sur Magro pour tenir leur rassemblement. Ils semblaient avoir renoncé à renouveler leur tentative.

Menace d'intervention armée africaine : les militaires confirment être en état d'alerte maximale. Le ministre des Forces armées est resté évasif quant à l'origine de l'intervention redoutée. Selon, *Madatimes*, des blindés légers auraient déjà été dépêchés dans le sud et le sud-ouest (Morondava). Cette localité aurait été la base de départ de Marc Ravalomanana lors de sa fuite vers le Swaziland. Deux patrouilleurs de la gendarmerie offerts par les Américains sous l'ère Ravalomanana seraient également su place à Toliara.

« **Gesticulations militaires** » : pour Sobika, « c'est bien la première fois dans les annales de Madagascar depuis l'indépendance que l'armée se retrouve en situation d'alerte sur l'ensemble du territoire. Ces gesticulations n'auraient en fait qu'un seul objectif : souder l'armée et faire renaître les sentiments patriotiques incarnées par la HAT. Si Marc Ravalomanana ne vient pas, la HAT aura de toute manière concrétisée la fidélité de l'armée à ses côtés grâce à ces manoeuvres, ce qui n'est pas rien comme soutien interne ».

Une organisation de la société civile se met en place chez les catholiques : la Plate-forme des acteurs non étatiques catholiques (Panec) a vocation à servir de garde-fou aux éventuels abus dans la société. Elle rassemble, sous la présidence d'Yvette Sylla [épouse de l'ancien Premier ministre et président de l'Assemblée nationale], les associations catholiques, subdivisées en six commissions dans le diocèse d'Antananarivo. La présentation officielle en a été faite en présence, entre autres, de l'ambassadeur de l'UE, Jean-Claude Boidin, et des représentants d'autres formations de la société civile. «*La Panec doit avoir une position ferme sur la répartition des biens. Il nous faut réfléchir sur les services publics et la stabilité politique*», a-t-elle souligné. L'idée de la création de la Panec a pris naissance au synode diocésain de fin 2008.

Nouvelle plate-forme de la société civile «Fandrotrarana» : pour un arrêt immédiat des négociations au Carlton : certaines forces politiques voient dans les négociations placées sous la houlette des médiateurs internationaux la seule issue viable pour sortir Madagascar de cette crise qui dure depuis 5 mois maintenant. D'autres affirment exactement le contraire. C'est le cas de cette nouvelle plate-forme de la société civile. «*Nous exigeons l'arrêt immédiat de ces discussions entre une minorité et le groupe de contact international. Elles ne font qu'aggraver la crise et y noyer davantage le pays chaque jour qui passe*», décoche l'organisation conduite par Bruno Razafinimanana, membre du KMD. Elle propose comme alternative la tenue des conférences régionales avant le 26 juin qui verraient la seule présence des Malgaches, débouchant rapidement sur la conférence nationale. L'Express explique que 8 membres issus des 6 formations du Groupement des entités de la société civile pour la défense de la démocratie et des valeurs républicaines (Gesci) ont quitté ce rassemblement pour cause de divergence avec des membres fondateurs et sont à l'origine de la plate-forme «Fandrotrarana».

«**150 victimes dans le camp légaliste**» : l'association des victimes ayant lutté pour le retour à la légalité, traduction libre de «*Fikambanan'ireo niharam-boina mpanohana ny ara-dalàna*», vient d'être créée. Dirigée par Abel Randriarimalalaso, celle-ci regrouperait actuellement une quarantaine de membres. Le nombre des victimes des affrontements avec des partisans de la HAT et des éléments des forces de l'ordre est, selon lui, actuellement estimé à 150.

Douane de Toamasina : Andry Rajoelina met fin à la grève. Le président de la HAT s'est rendu sur place pour négocier à huis clos avec les représentants des grévistes puis avec les camionneurs. Le Premier ministre, le ministre des Finances et du Budget ainsi que le directeur général des Douanes, Vola Razafindramiandra, n'étaient pas sur place. Andry Rajoelina a préféré faire le déplacement avec le ministre de la Communication Gilbert Raharizatovo et Alain Ramaroson, membre de la HAT. «*Cette situation peut traduire un sérieux malaise au sein du gouvernement et peut être un indicateur du niveau de confiance aux membres de son entourage*», évoque-t-on dans certains milieux, selon L'Express.

15 juin : à 10 jours de la fête nationale, la pression monte alors la délégation « légaliste » s'est retirée à son tour des négociations. L'existence d'une menace extérieure, fondée ou non, mobilise les esprits.

Négociations dans l'impasse : les « *légalistes* » ont annoncé à leur tour leur retrait de la table de négociation, et ce, jusqu'au retour de Marc Ravalomanana et la libération de leur Premier ministre Manandafy Rakotonirina, ainsi que des autres personnes arrêtées durant la crise 2009. Les médiateurs du GIC se concertent pour tenter de trouver une issue.

La Transition met en place un plan de prévention « *Vigie-Mada* » à l'approche de la fête de l'Indépendance. Le Premier ministre a sollicité la collaboration de la population : « *La défense nationale est l'affaire de tous. Le plan "Vigie-Mada" prévoit le recueil de renseignements sur l'existence d'individus suspects auprès de la population* », a-t-il indiqué. Monja Roindefo a tenu à rassurer la population, inquiète des propos tenus par le ministre de la Défense qui a annoncé le déclenchement de l'alerte maximale au sein de l'armée. Des mouvements de troupes étaient perceptibles, accompagnés des déplacements de garde-côtes vers les régions les plus ciblées pour une opération de débarquement armée de forces étrangères, à Tolagnaro, Morondava ou Toliara. Certains médias ont fait allusion à un recrutement de plusieurs milliers de mercenaires ou de gardes rapprochés par Marc Ravalomanana. Ils ont même laissé entendre que certains de ces hommes seraient déjà sur place. L'existence d'une menace extérieure, fondée ou non, ajoutée à la célébration de la fête de l'Indépendance constitue, selon *L'Express*, un bon cocktail pour fédérer la population derrière le régime.

Explosion d'une bombe contenant des clous dans la consigne du Leader Price d'Antananarivo. Sobika indique « *que c'est la première fois qu'un acte criminel vise des civils innocents à Madagascar. [...] C'est un acte terroriste. Nous avons dit qu'un cap psychologique avait sauté dans la société malgache durant cette crise : les jeunes ont viré les vieux, les sans grades ont viré les gradés, la violence a supplanté le pacifisme. Cet acte criminel est dans la logique des choses si on peut dire car les malgaches ont perdu leurs repères. Le Fihavanana ne suffit plus à résoudre les crises et ne suffit plus à réconcilier, alors les positions se radicalisent et s'extrémisent. C'est exactement ce qui se passe actuellement et ce qui empêche un consensus politique. Il est encore temps d'empêcher que Madagascar ne devienne une Côte d'Ivoire Bis. Les positions extrêmes ne font qu'attiser les rancoeurs* ».

[Une bombe artisanale, plus puissante que celle du Leader Price, selon les forces de l'ordre, a été trouvée et désamorcée à Ankorondrano quelques jours plus tard]

16 juin : après la défection des mouvances Rajoelina et Ravalomanana, le Groupe de contact jette l'éponge. Le gérant d'une entreprise du groupe Tiko arrêté

La médiation internationale suspend les négociations : « *Nous avons décidé de marquer une pause dans ces efforts pour se donner le temps de réfléchir à notre stratégie, mais aussi pour donner aux protagonistes malgaches le temps de réflexion nécessaire pour faire des concessions* », a expliqué Ablassé Ouedraogo, qui menait la médiation au nom de l'UA. « *Nous n'étions pas loin du but, mais nous faisons face à des blocages causés par des raidissements et des préalables posés par les différentes mouvances* », a-t-il regretté. Aucun calendrier de reprise des discussions n'a été avancé, mais « *la communauté internationale ne se désintéresse ni ne se désengage* » de Madagascar, ont assuré les médiateurs dans un communiqué qui précise : « *La médiation internationale reprendra sa mission dans un délai à définir sur des bases nouvelles* ». « *La médiation internationale souhaite mettre les acteurs politiques malgaches devant leurs responsabilités afin qu'ils réfléchissent aux risques que court Madagascar* », a averti Dramé Tiébilé. Il a lancé en même temps une mise en garde contre toute tentative de chaque mouvance de diriger seule la transition.

Commentaire de Sobika : « *Que va t il se passer alors ? La HAT va revenir à son calendrier et convoier tous ceux qui le souhaitent à participer à une conférence nationale pour définir la suite de la transition. Les opposants, "les légalistes", vont eux se retrouver dans leur rôle classique de*

manifestants mais les pourparlers en moins. Quels seront alors leurs moyens de pression pour faire valoir leur vision ? Difficile à dire ! La pression n'est pas sur la HAT qui va poursuivre son chemin mais sur les légalistes qui se retrouvent sans sparring partner et sans écoute. Les négociations étaient un peu leur caisse de résonance, mais maintenant qu'elles sont en mode pause, quels échos auront les manifestations de Magro ? Reste aussi à savoir, quelle sera l'attitude des Ratsirakistes qui attendaient une amnistie les concernant et qui pour le moment sont dans un statu quo ».

Le gérant statutaire d'Alma (filiale BTP de Tiko), Heriniaina Razafimahefa, arrêté à son domicile dans la banlieue d'Antananarivo par des membres de la CNME. Il est inculpé de complicité de détournement de deniers publics, de complicité d'abus de fonction et de conflit d'intérêt dans l'affaire du remblai d'Andohatapenaka. Il a été aussitôt placé à la maison centrale d'Antanimora. Son avocat a dénoncé des vices de procédures dans son arrestation, exécutée par mandat d'amener. Ce proche de Marc Ravalomanana est un « Tiko Boy » qui a gravité longtemps autour du chef de l'Etat, bien avant que celui-ci n'accède à la magistrature suprême. Il fut nommé ensuite à la tête d'Air Madagascar. Après son départ de la Compagnie, il est retourné dans le giron de Tiko pour devenir gérant d'Alma. Pour les « légalistes », « après le gel de ses comptes bancaires, les destructions de ses installations industrielles, les réquisitions de ses usines et de ses techniciens, les menaces contre ses employés, l'assaut contre son parc auto et son dépôt à Nanisana, la répression contre Marc Ravalomanana vient de franchir une étape décisive avec le rapt de ce chef d'entreprise ». Pour Harinaivo Rasamoely, vice-président de la HAT, « l'Etat de droit existe à Madagascar. [...] Le gouvernement actuel ne procède pas à une répression aveugle, comme l'avait fait l'administration Ravalomanana ». Plusieurs autres personnalités ayant occupé des fonctions au sein du précédent régime risquent d'être mises en cause dans l'affaire du remblayage, qui avait été dénoncée dans le grand « déballage » organisé par la HAT fin avril.

[Rappel : l'affaire porte sur le comblement de rizières en proche banlieue d'Antananarivo en bordure de la route digue : les travaux avaient débuté en avril 2008, alors que la vente du terrain n'avait été enregistrée qu'en décembre. Le gouvernement, via la région Analamanga, aurait injecté des fonds publics pour remblayer le terrain acquis par le groupe Tiko afin de construire une usine de provende].

Port illégal de tenues militaires : les forces de l'ordre lancent une opération d'envergure. Devant la recrudescence des actes de banditisme perpétrés par des individus en uniforme, les forces de l'ordre ont lancé une vaste opération destinée à réprimer le port illégal de tenues militaires et des effets assimilés et, dans les prochains jours, interdire leur mise en vente.

Déclaration d'Alain Ramaroson : «La cellule tactique est encore opérationnelle». Et ce, malgré les affirmations du président de la HAT, lors de la remise officielle des résolutions prises à l'issue des Assises militaires. Celui-ci avait souligné au cours de cette cérémonie que les militaires ne devraient recevoir aucun ordre émanant de civils.

Les présumés complices de Ralitera, ancien directeur de la HCC, devant le doyen des juges d'instruction. Rien n'a filtré des auditions.

Le mouvement « légaliste » l'affirme : «Il n'y aura pas de mercenaires». «Aucun mercenaire n'est prévu venir dans le pays. Ceux qui viendront auront plutôt pour mission d'apporter leur aide à l'armée afin d'assurer la sécurité de Marc Ravalomanana à son retour et de mettre en place une démocratie durable», a affirmé le député Zafilahy lors du rassemblement du Magro. Le constitutionnaliste, Jean-Eric Rakotoarisoa a mentionné au Carlton, que ce type de recrutement est illégal. «Le code pénal prévoit des sanctions imputées aux personnes qui ont recours au mercenariat», a-t-il rappelé. L'ambassadeur d'Allemagne, Eric Koller, a pour sa part,

précisé que le recours au mercenariat est «ridicule» et parfaitement irréaliste, face à une armée composée de 24.000 hommes, gendarmes et militaires, même mal formés.

17 juin : après l'échec des pourparlers sous l'égide du GIC, la HAT fixe la date de ses Conférences régionales. Les « légalistes » font un appel du pied à la société civile pour la reprise des négociations

La date des conférences régionales fixée au 30 juin. La décision a été prise lors de la rencontre entre la HAT et le Comité national d'organisation dirigé par Blanche Nirina Richard. Les travaux devraient s'achever le 3 juillet.

Les « légalistes » pour la reprise des négociations avec l'appui de la société civile : la délégation de Marc Ravalomanana a déclaré : « *Le pays sombre dans une profonde crise. La situation nécessite une réconciliation* ». Elle a estimé avoir fait des concessions pour arriver à un accord. Après le départ des médiateurs étrangers, le chef de délégation, Fetison Andrianirina, a déclaré qu'il comptait sur des concitoyens pour poursuivre les travaux : « *Le CCOC a été aperçu aux négociations tenues à l'ambassade du Sénégal. Nous pourrions actuellement revenir à la société civile pour la médiation* ». Il a rappelé que sa mouvance ne peut accepter que la HAT assure unilatéralement la direction du pays et affirmé être opposé à l'arrivée de mercenaires. Par contre, un schéma d'accord pourrait prévoir l'envoi par les groupements internationaux dont Madagascar fait partie de militaires pour renforcer la sécurité. Fetison Andrianirina a condamné l'attentat à la bombe qui a pris pour cible le magasin Leader Price de Tanjombato, que certains analysent comme une menace des pro-Ravalomanana sur les intérêts français. Il a enfin dénoncé la non existence de la liberté d'expression et le non respect des droits des personnes traduites en justice.

Le bureau de la FJKM continue de fonctionner malgré l'absence de son président, le pasteur Lala Rasendrasahina et de Marc Ravalomanana, vice-président laïc : « *Il n'a jamais été question de destitution du bureau central* », a déclaré le pasteur, qui a balayé d'un revers de la main l'affirmation faisant état d'une mobilisation allant dans ce sens à l'issue de la réunion du Comité central, l'organe de décision de l'Église entre deux synodes. Ce sera au prochain synode d'aborder cette question. Le pasteur Lala Rasendrasahina, soupçonné d'être proche de l'ancien président Ravalomanana n'a pas voulu s'exprimer sur son éventuel installation définitive aux Etats-Unis.

Echauffourées à l'ambassade de Madagascar à Paris : Les locaux de l'ambassade ont été le théâtre de violences et d'affrontements entre les partisans de l'ancien président de la République, les «*Gasy tia tanindrazana*» (GTT) et ceux de la HAT. Ces échauffourées ont fait quelques blessés, dont trois éléments du service de sécurité de l'ambassade et causé d'importants dégâts matériels. Marc Ravalomanana s'est adressé personnellement aux éléments du GTT, il soutient pleinement leurs actions et les encourage à continuer dans cette voie.

18 juin : annonce d'une réunion extraordinaire de la Sadc le 20 juin. Tiko saisit la justice internationale

La Sadc convoque un sommet à Johannesburg sur la crise malgache le 20 juin. Marc Ravalomanana a publié un communiqué dans lequel il déclare : « *J'applaudis la décision de la Sadc de convoquer un sommet extraordinaire samedi 20 juin dans le but de résoudre la crise à Madagascar. La Sadc a toujours demandé le retour immédiat à l'ordre constitutionnel et à un gouvernement démocratique à Madagascar. Il est clair qu'une action urgente est nécessaire pour*

atteindre ces objectifs ». Marc Ravalomanana participera au sommet, ainsi que le ministre des Affaires étrangères mauricien. Ce dernier s'est prononcé contre l'intervention militaire envisagée en dernier recours par la Comesa. Maurice travaille étroitement avec le Secrétariat général de l'organisme régional pour que les partenaires internationaux participent au règlement de la crise malgache dont les impacts géopolitiques sur la région sont réels, explique-t-on au ministère des Affaires étrangères mauricien.

Ny Hasina Andriamanjato a confirmé qu' *«aucune délégation malgache ne participera aux réunions car nous sommes suspendus de la Sadc»*. Le rendez-vous sera précédé d'une réunion de la Troïka, l'organe de la coopération en termes de politique, de défense et de sécurité.

Dramé Tiébilé, l'émissaire des Nations Unies, s'est rendu en Afrique du Sud. Il va rencontrer les autorités sud-africaines afin d'évoquer la situation à Madagascar à la veille de ce sommet auquel il participera. Selon *Madatimes*, écartée par les puissances occidentales dans le groupe international de contact sur Madagascar en dépit du principe de subsidiarité, la Sadc entendrait marquer son retour dans la résolution de la crise.

Communiqué du Département d'Etat des Etats Unis : condamnation du recours à la force et impartialité. *« Les Etats-Unis regrettent la suspension du processus de médiation mené par l'UA et les Nations Unies à Madagascar. Nous continuons à exhorter toutes les parties à revenir rapidement à la table des négociations et essayer de s'entendre sur les éléments constituant un gouvernement de consensus pour la transition. Nous condamnons les actes anticonstitutionnels qui se trouvent à l'origine de la situation actuelle, et rejetons catégoriquement le recours à la force pour tenter de résoudre cette crise. Nous réaffirmons notre impartialité et ne soutiendrons aucune solution unilatérale par une faction politique quelconque, vu que de telles mesures ne permettraient pas de parvenir à aucune solution durable basée sur des élections crédibles et impartiales ».*

Tiko saisit la justice internationale : ses avocats ont manifesté l'intention de donner une dimension internationale à l'affaire opposant le groupe - composé de 9 sociétés appartenant à Marc Ravalomanana - à l'État malgache. Un recours auprès des juridictions étrangères a été annoncé dans des conférences de presse tenues à Antananarivo, Genève et Johannesburg. *« Le groupe Tiko contient aussi des intérêts étrangers »*, a déclaré l'un des avocats qui laisse entendre qu'il pourrait y avoir dans l'affaire des intérêts suisses, allemands et sud-africains. Un avocat suisse reconnu dans le milieu du droit des affaires internationales, Maître Poncet, a été notamment chargé de la défense du groupe. Il est connu pour avoir été l'avocat de la Libye dans le litige qui opposait le fils de Kadhafi à la Suisse l'année dernière. Le montant des pertes a été estimé à 102 milliards Ar suite aux pillages, destructions et incendies de bâtiments, d'installations, de véhicules et de marchandises. 13 500 emplois auraient été perdus, dont 2.500 emplois directs. En toile de fond, c'est un nouveau front de bataille, judiciaire cette fois ci, qui s'ouvre entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana.

Le ministre des Affaires étrangères promet des mesures pour mettre un terme au conflit à l'ambassade de Madagascar à Paris. Il concède que *«Paris est la seule à connaître une certaine résistance. [...] Par ailleurs, nous n'avons rien à dire sur les autres ambassades. Les ambassadeurs désignés du temps du précédent régime ne sont plus en poste et les premiers conseillers assurent la fonction de chargé d'affaires»*, a-t-il rappelé, évoquant le cas de cinq représentations diplomatiques dont celles de la France, de l'UE et de l'Afrique du Sud. Jean Claude Boidin, ambassadeur de l'Union européenne, a tenu à apporter une précision quant à la position de la Commission européenne sur le dossier des ambassadeurs malgaches dans les pays membres de l'UE. *«Nous n'avons pas de correspondance officielle avec l'autorité de facto»*, a-t-il indiqué.

Marc Ravalomanana privé de son passeport diplomatique : la HAT veut mettre fin au séjour en dehors du territoire national de Marc Ravalomanana en tant que président de la République. A cet effet, le ministère des Affaires étrangères a décidé de retirer le passeport diplomatique de l'ancien président, qui se trouve toujours en Afrique du Sud.

19 juin : dans l'attente du sommet de la Sadc qui doit se prononcer sur l'usage de la force pour « rétablir l'ordre constitutionnel ». Forte attente des « légalistes »

Les parlementaires « légalistes » adressent un message à Jacob Zuma. Ils demandent une intervention sud-africaine pour accélérer le retour de Marc Ravalomanana. Ils comptent beaucoup sur le sommet d'urgence de la SADC. D'où ce message à Jacob Zuma qui assure actuellement la présidence de l'organisation. Dans la lettre remise à l'ambassade, les « légalistes » attirent l'attention du président sud-africain sur le fait que la mouvance Ravalomanana ne serait pas à l'origine de l'échec des négociations.

Sommet de la Sadc : statu quo en perspective ? Analyse de Sobika : « C'est ce jour que Marc Ravalomanana saura si la Sadc lui permettra un retour sous protection militaire à Madagascar ou non. Si on s'en tient aux faits, cela représente une chance très faible. Déjà, seuls 4 chefs d'Etats sont présents pour ce sommet ce qui pourrait laisser penser à une lassitude du sujet, mais les 4 pays présents sont aussi les plus "convaincus" par l'aspect anticonstitutionnel de la HAT puisqu'on y trouve l'Afrique du Sud et le Swaziland. L'Afrique du Sud qui, en tant que puissance émergente, joue de plus en plus les rôles de médiateurs dans les conflits africains, avec le Nigeria. Ce qui pourrait les motiver à soutenir une action militarisée, c'est de montrer qu'ils sont désormais une puissance diplomatique qui compte face à la France dans cette région du monde. Ce n'est pas impossible, mais cela reste très improbable toutefois. D'autant que la France en tête, suivie de l'UA, de l'ONU puis des Etats Unis ont fait savoir qu'ils étaient contre l'usage de la force en référence non cachée à la Sadc et au Comesa. Par ailleurs, le très francophile Tiébilé Dramé, en tant qu'émissaire des Nations Unies, va présenter son analyse lors de ce sommet et les observateurs s'accordent à dire, qu'il est très loin d'être un partisan du retour de Ravalomanana. La Sadc ne pourra pas faire comme si elle n'avait pas entendu son avis car il représente les Nations Unies. Ravalomanana qui mise pratiquement son avenir politique sur ce sommet risque de voir la montagne accoucher d'une souris, comme ce fut le cas pour Rajoelina à Tripoli. Bref, un statu quo en perspective...sans doute ».

Bruxelles est-il un passage obligé ? D'après *Midi*, les membres de la HAT ne se sentiraient pas obligés de répondre à la convocation de Bruxelles pour participer au dialogue programmé les 6 et 7 juillet. Pour preuve, d'après le quotidien, les propos du Vice-président de cette Institution, Hary Naivo Rasamoelina, au cours de la publication du document contenant le cadre d'orientation générale du régime de transition. « On ne sait pas encore si la HAT sera représentée ou non à cette rencontre », a-t-il fait savoir. Et d'ajouter que « la communauté internationale ne doit pas faire pression sur les mouvances concernées par ce conflit ».

Pressions pour la reprise des négociations : plusieurs groupements politiques ont exigé la reprise des négociations entre les quatre mouvances. Elles ont menacé d'effectuer des manifestations en cas d'absence de prise de responsabilité d'ici deux semaines. Ils attendent un geste de bonne volonté des dirigeants de la Transition pour renouer le dialogue. « Normalement, les dirigeants actuels de la Transition ne devraient prendre leurs fonctions que suite à une convention. Ils ont donc le devoir de ramener les autres parties autour d'une table », a déclaré l'un de leurs représentants. Un autre d'ajouter : « faute de charte de la Transition, le président de la HAT risque de se livrer à la même dictature que celle pratiquée par Marc Ravalomanana ».

20 & 21 juin : le sommet de la Sadc sur Madagascar exclut l'option militaire, l'ancien président Joaquim Chissano du Mozambique désigné comme nouveau facilitateur



Sommet extraordinaire de la Sadc sur Madagascar : alors que Jacob Zuma avait ouvert le sommet en appelant les forces rivales à un « *dialogue politique inclusif* », dans leur communiqué final, les dirigeants de la région ont nommé Joaquim Chissano en lieu et en place d'Absalom Dlamini, ancien Premier ministre swazi pour « *diriger et coordonner le dialogue inter-partis* » dans la Grande Ile. Joaquim Chissano¹ a présidé le Mozambique pendant 18 ans, en tirant le pays de la guerre civile, il a également reçu en 2007 le prix Mo Ibrahim du leadership réussi en Afrique, une récompense encourageant la bonne gouvernance. Les dirigeants de la Sadc ont appelé les parties à « *s'engager à une résolution négociée pacifique* ». Le document final précise qu'un lieu approprié hors de Madagascar, devra être choisi pour abriter les prochains rounds de discussions. L'Organisation régionale souhaite notamment arriver rapidement à une rencontre entre Andry Rajoelina et les chefs des autres tendances politiques malgaches, Albert Zafy, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana. « *Le sommet a exprimé sa sérieuse inquiétude devant la détérioration de la situation politique à Madagascar, principalement caractérisée par une hostilité exacerbée entre les différents groupes politiques* », a déclaré le secrétaire exécutif, citant le communiqué final. « *Nous utilisons d'autres stratégies pour bouger plus vite* » a résumé le roi du Swaziland, Mswati III, qui préside la commission de sécurité du groupe régional. Lors de son précédent sommet consacré à Madagascar, fin mars, la Sadc avait envisagé de recourir à d'« *autres options* », sous-entendu notamment militaires, menace formulée également par la Comesa. Les Nations unies ont « *salué le changement de cap de la Sadc et le soutien qu'elle a décidé d'apporter au processus politique* ». « *La Sadc a pris beaucoup de bonnes décisions* », a encore dit l'émissaire de l'ONU, Tiébilé Dramé, présent à Johannesburg en marge du sommet. Ces déclarations sont apparues comme un revers très sérieux pour Marc Ravalomanana, qui risque de mettre un terme définitif à son éventuel son retour à Madagascar. Le président en exil s'est entretenu de façon informelle avec plusieurs participants, dont le chef de l'Etat tanzanien Jakaya Kikwete mais il n'a pas pu intervenir en séance. « *M. Ravalomanana est là pour faire campagne pour une solution militaire* » auprès de la Sadc, a souligné un observateur. A l'inverse, pour la HAT, qui n'a pas été invitée à Johannesburg, l'annonce de la poursuite des négociations risque de contrecarrer les plans de ceux de ses membres qui entendent gouverner sans partager la Transition.

Dramé Tiébilé a affirmé que « *il y a déjà un accord sur le principe* » de la part des protagonistes pour des contacts personnels et non plus par délégations interposées. Mais aucun calendrier n'a été fixé. Le blocage des discussions autour de l'amnistie a conduit les facilitateurs à suspendre le débat, sans issue. D'où l'initiative de sauter à l'étape suivante afin d'accélérer le processus. Désormais, tous les points de blocage devront être discutés directement par Rajoelina, Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana. Ce devrait être le cas du sort réservé à l'ancien président Ravalomanana au sein de la Transition, la clé de répartition des sièges au sein des institutions de la Transition ou encore la question relative à l'amnistie. Le Premier ministre

¹ Joaquim Alberto a été président de la République du Mozambique du 6 novembre 1986 au 2 février 2005. Après avoir participé à la lutte pour l'indépendance, il est devenu en 1975 le premier ministre des Affaires étrangères du Mozambique et un personnage clé du parti unique FreLiMo. La chute de l'Union soviétique l'a obligé à faire des avancées démocratiques pour satisfaire les bailleurs de fonds. Dans les premières élections multipartites, en 1994, puis en 1999, le FreLiMo a gardé le pouvoir devant l'ex-guérilla armée de la ReNaMo. Sa victoire en 1999 sur le candidat de la ReNaMo a été le théâtre de contestations sur la validité du scrutin et de menaces à un retour à la guerre civile. Ces contestations ont fait l'objet de rapports concordants des observateurs internationaux, hormis l'OUA. Les nombreux cas de corruption à tous les niveaux de l'État au cours de son mandat ont provoqué l'ire des instances internationales. De juillet 2003 à juillet 2004, Chissano a été président de l'UA.

Monja Roindefo a déjà prévenu qu'il s'opposerait à la remise en cause du «nouvel ordre constitutionnel» et à «tout retour en arrière».

Commentaire de Sobika : « C'est un vrai coup dur pour Marc Ravalomanana et les légalistes qui attendaient un appui "physique" pour permettre le retour de "Dada". Mais c'était mal connaître les relations internationales. Il y a toujours un gouffre entre les déclarations et les mesures. Cela fait parti du jeu. On voit mal maintenant comment Marc Ravalomanana pourrait peser sur la situation politique faute de soutiens. Wade, Kadhafi, les USA, la Sadc, ont tous fait un pas en arrière et ce n'est pas l'envoyé spécial sans aucun pouvoir de coercition qui pourra changer la donne. Marc Ravalomanana n'est plus maître de son destin, c'est ainsi qu'on peut voir les choses. Mais que va t il donc se passer maintenant coté légaliste ? On peut s'attendre à une mobilisation continue jusqu' à la date symbolique du 26 Juin, et si rien ne se passe de fondamental d'ici là, le mouvement pourrait perdre de sa motivation et s'éteindre de lui même faute de retour possible de Marc Ravalomanana.

Coté pouvoir, la HAT est désormais libre de toutes pressions internes (les manifestations à Magro n'ont pas d'impact sur les décisions politiques actuelles) comme externe (la Sadc n'est plus une menace). Elle devrait donc chercher à mettre en oeuvre son programme de transition qui, à ce jour, à pris un retard certain. Certes, la HAT n'est pas reconnue internationalement, mais cela a peu d'importance pour elle puisqu'elle n'est censée être là que pour 18 mois. Les financements parallèles nécessaires au budget sont déjà en cours, notamment avec les Arabes. Mais si elle a gagné cette guerre, elle n'a pas gagné le coeur du peuple contrairement à ce qu'elle avance. La HAT n'a pas convaincu, ni l'opinion publique, ni les institutions économiques et sociales dans sa capacité à gérer le pays. Pire, elle s'est même comportée en despote vis à vis des citoyens (perquisitions arbitraires, détournement d'avion pour fait du prince etc.), choses dont elle ne se rend même pas compte, ce qui laisse songeur pour la suite ! »

Jacques Sylla n'a pas dit son dernier mot : d'après la LOI, depuis que la HAT a rejeté sa candidature au poste de premier ministre de transition, l'ancien président de l'Assemblée nationale qui a rejoint le camp TGV s'est montré discret. Il a passé beaucoup de temps avec l'archevêque Odon Razanakolona et n'est réapparu en public que pour la présentation de la Panec [cf 12 juin]. Jacques Sylla occupe toujours son bureau de l'Assemblée, alors que tous les députés ont été suspendus en mars. Il perçoit son salaire, ainsi que les membres de son staff. Il a néanmoins transféré une partie du budget de l'Assemblée (735.000 €) aux services du premier ministre « en prévision des dépenses pour l'organisation des assises régionales et nationale ».

22 juin : le régime de transition s'assure la fidélité de l'armée à la veille de la fête nationale. Dans l'attente de la reprise des négociations directes au plus haut niveau à l'extérieur de Madagascar et sous la direction du nouveau médiateur de la Sadc

Le pouvoir de transition fait un clin d'œil aux Forces armées. Il annonce l'attribution d'une prime de 3,2 milliards Ar pour l'armée, la gendarmerie et la police nationale en vue de la fête de l'Indépendance. Elle serait répartie, à parts égales, entre les 25 à 30.000 militaires et gendarmes ainsi que les 8 à 9.000 policiers. Une revalorisation des salaires des fonctionnaires, y compris des Forces armées, a, en outre, été annoncée pour le mois de juillet. Le Premier ministre s'est expliqué sur le financement de ces mesures : « Nous avons pioché dans le budget de la Présidence sur des projets qui n'apportent pas de résultats concrets », a-t-il indiqué, égratignant au passage la gestion de l'administration Ravalomanana. Il a évoqué, entre autres, les dépenses de déplacement et la réaffectation des dépenses prévues pour le Sommet de l'UA. L'armée a par ailleurs reçu la promesse de 4 hélicoptères et d'un avion de reconnaissance offert par la France.

Pour Sobika, « tout n'est pas rose pour autant dans l'armée. La présence d'Alain Ramaroson et de sa milice, ne répondant pas aux ordres directs de l'armée, crée un vrai malaise dans le commandement. Les exactions commises dont des innocents tués lors des manifestants légalistes ont par ailleurs sérieusement terni l'image de l'armée malgache. Enfin, les séquelles psychologiques causées par la prise de pouvoir des "colonels" sur l'Etat Major, sans respect des gradés, ne s'effacera pas à coups de primes ou d'hélicoptères. Mais Marc Ravalomanana l'a lui même avoué " Mon erreur est de n'avoir pas assez considéré l'armée ". D'autant plus qu'il faut flatter les ego puisque nous avons l'armée qui compte le plus grand pourcentage de gradés par rapport au nombre de soldats ! ».

La HAT réagit fraîchement à l'appel de la Sadc à des négociations : « Nous n'avons jamais été contre le dialogue. Dialoguer n'est pas un problème », a déclaré le Premier ministre. « Le problème, c'est quand, sous couvert de médiation internationale, on oblige l'autre partie à accepter des choses inacceptables. La position de la Sadc a évolué, les sujets de discussions doivent également suivre la même tendance », a-t-il jugé. « Que les négociations aient lieu entre les chefs d'Etat ou entre des délégations importe peu », a souligné M. Roindefo. « Le plus important, c'est de voir si le dialogue reflète le changement voulu par le peuple, s'il reflète les avancées démocratiques vers un nouvel ordre constitutionnel, mais il ne sera jamais question d'un retour en arrière ».

Dans un communiqué, Marc Ravalomanana a salué la « décision de la Sadc d'intensifier ses efforts pour rétablir l'ordre constitutionnel et le gouvernement démocratique à Madagascar ». Il a souligné qu'il travaillerait avec M. Chissano pour « accélérer le retour » de la loi, des droits de l'homme et d'un gouvernement démocratique à Madagascar.

Les quatre mouvances adhèreraient donc au principe d'une réunion entre les chefs de file en dehors de Madagascar.

Manifestations étudiantes à Antananarivo : les étudiants ont voulu protester contre les forces de l'ordre qui ont blessé 3 des leurs par balle. Ils sont venus défier 3 véhicules militaires. Des barrages ont été érigés dans plusieurs quartiers. Des renforts du CAPSAT ont été dépêchés pour disperser les manifestants.

L'antenne nord-américaine du GTT organise un sit-in devant le siège de l'ONU à New York. Les détracteurs du mouvement estiment que la position de la Sadc constitue un camouflet pour les « légalistes » mais ceux-ci sont bien représentés dans la diaspora malgache et bénéficient d'excellents réseaux médiatiques dans plusieurs pays. La communauté internationale demeure partagée : bien que l'idée la plus communément admise soit la non reconnaissance de la HAT, tous les pays ne sont pas unanimes quant à savoir s'il est opportun que le chef d'Etat destitué revienne au pays.

23 juin : la HAT se lance dans la course à la légitimité par le biais des conférences régionales et nationale.

Andry Rajoelina interviewé par RFI : Marc Ravalomanana se prépare à reprendre le pouvoir «avec des mercenaires». L'entretien a été réalisé le 20 juin et doit être diffusé le 25 juin, veille de la fête nationale. Le président de la HAT a notamment déclaré : «Aujourd'hui, il y a des gens qui sont assoiffés de pouvoir, il y a des gens qui sont même prêts à venir reprendre le pouvoir avec des mercenaires, tout le monde en parle. Et M. Ravalomanana, c'est ce qu'il est en train de faire. [...] Il est en train de téléphoner, d'appeler ses partisans [...] et leur dit qu'il sera bientôt de retour, avec des militaires, qu'il va bientôt reprendre le pouvoir. [...] Ce qui est désolant dans tout cela, c'est qu'il est prêt à reprendre le pouvoir quitte à entraîner la guerre civile à Madagascar».

Le gouvernement se lance dans la course à la légitimité par le biais des conférences régionales et nationale. Le but est de mettre fin à la concurrence du processus de dialogue

en vue de l'adoption de la charte de la transition exigée par la communauté internationale et de se positionner en force dans la gestion de la transition. « *Notre souhait est de voir participer tout le monde aux assises régionales et nationale et nous espérons qu'il n'y aura plus de nouvelles discussions en dehors de celles-ci* », a déclaré Blanche Nirina Richard, coordinatrice nationale du comité d'organisation des conférences régionales. Les conférences régionales sont programmées du 30 juin au 3 juillet. La question de l'amnistie devrait y être débattue au cas par cas et non de manière globale. Jean Claude Boidin, ambassadeur de l'UE, voit dans ces conférences un « *premier test, grandeur nature* ». Mais à en croire certaines déclarations des mouvances participant au dialogue du Carlton, la situation promet une belle bataille politique et des surenchères. Certains y voient une violation du principe d'une transition consensuelle et inclusive et une fuite en avant.

L'ancien président de l'Assemblée nationale, Jacques Sylla, a lancé un appel à la trêve à l'occasion du 49e anniversaire de l'indépendance et pour la tenue de ces conférences. Malgré ses affinités avec la HAT, il a qualifié la situation de « *délicate et fragile* ». « *L'attitude de certains leaders politiques semble aggraver la situation. Ils ont tendance à faire passer leur intérêt particulier avant de faire valoir l'intérêt général* », révèle-t-il.

Pierrot Rajaonarivelo insiste sur l'amnistie : plus d'un mois après ses retrouvailles avec ses partisans, l'ex-vice PM a exprimé « *une petite déception entraînant une certaine crainte* » sur l'évolution de la situation. L'ex-exilé politique a mis l'accent sur l'importance du pardon entre concitoyens pour effacer les séquelles des événements de 2002. Le secrétaire national de l'AREMA a cependant, précisé qu'il n'adresse aucune critique à quiconque. Il s'est défendu d'avoir passé un accord secret lui permettant de rentrer au pays. Il garde le statut d'exilé politique et a laissé entendre qu'il subissait des intimidations.

KMF/CNOE : pour la Haute Cour de Justice. Son Secrétaire général, Bruno Rakotoarisoa, propose un Etat unitaire à deux niveaux (régions et communes), un pouvoir judiciaire indépendant vis-à-vis de l'Exécutif, un Parlement bicaméral, ainsi que la mise en place d'une Haute Cour de Justice dans un délai de six mois au plus tard après l'investiture du prochain président.

La guerre du drapeau : en vue de la fête nationale, les messages de sensibilisation sollicitant la population à hisser le drapeau envahissent les médias locaux. Après une publicité critiquée parce rédigée en français, une nouvelle version en malgache a été diffusée à la TV. Semblable procédé est une première dans l'histoire du pays. A trois jours du 26-Juin, la majorité des maisons et bâtiments ne porterait pas encore leur drapeau tricolore. Pour les « *légalistes* », c'est une victoire, eux qui ont invité la population à ne lever le drapeau qu'au retour de Marc Ravalomanana.

24 juin : psychose d'attentat à la veille de la fête de l'Indépendance qui sera boudée par les diplomates et l'opposition

Des poseurs de bombe arrêtés, l'opposition accusée : selon un haut responsable de la police, 8 suspects ont été arrêtés et trouvés en possession d'explosifs, de cocktails Molotov et d'une importante somme d'argent. La plupart étaient des employés du groupe Tiko, l'un d'eux un journaliste de l'ex-chaîne Mbs appartenant à Marc Ravalomanana. Le gouvernement a accusé le président en exil de préparer un coup d'Etat. De nouvelles arrestations pourraient suivre avant la fête de l'Indépendance, a-t-on ajouté de même source. Ces arrestations sont intervenues quelques jours après la découverte d'un engin explosif qui a provoqué des dégâts mineurs au supermarché Leader Price de la capitale et le désamorçage d'une bombe près d'un poste de sécurité. Le colonel Richard Ravalomanana, commandant de la

circonscription régionale de la gendarmerie nationale (CIRGN), a indiqué que les individus appréhendés «ont avoué». «Ils ont justifié leurs actes par la perte de leur emploi», rapporte-t-il. Ils auraient de même évoqué un mobile politique, destiné à créer une ambiance de terreur à l'intention de la communauté internationale. Le responsable de la gendarmerie a affirmé l'existence de contacts internationaux établis par les suspects et révélé qu'un «attentat» aurait été déjoué, en plein centre-ville. Une arrestation aurait été opérée juste avant la réalisation du plan. Le colonel Richard Ravalomanana a également affirmé qu'une autre tentative de pose d'explosifs avait eu lieu durant le concert du groupe Rossy, au centre-ville également. Roindefo Monja a déclaré à *Reuters* qu'il existait un lien évident entre les poseurs de bombes et l'opposition. « C'est un coup d'Etat politique », a-t-il dit. « Nous n'orchestrons pas à distance ce genre de chose. En outre, nous condamnons tous les actes de terrorisme », a démenti Raharinaivo Andriananto, porte-parole du TIM.

D'après *Tribune*, les forces de l'ordre auraient la preuve qu'il y a eu connexion avec des commanditaires résidents en France qui seraient au nombre de deux : un malgache et un étranger à l'accent italien.

Selon le site TGV Europe, un attentat terroriste visant le bureau de la Région Vakinankaratra à Antsirabe, la résidence du nouveau Chef de Région, aurait été déjoué. Des employés de Tiko ont été mis en cause.

Dans *L'Express*, le chroniqueur Vanf observe que « pour la toute première fois dans l'histoire des arrestations médiatisées, le concept de la présomption d'innocence a été clairement affirmé. Les visages n'ont pas été livrés au public, les noms tus. [...] Scénario presque idéal : un coup de filet la veille de la fête nationale, des suspects à l'alibi presque « naturel », la psychose momentanément levée. [...] L'exercice devant les caméras a été maîtrisé. C'était bien la première fois, depuis le 17mars, que des officiers supérieurs en uniforme se montraient à leur avantage. Dans un rôle légitime, dans un cadre légal, dans une mission attendue par beaucoup ».

Andry Rajoelina déclare à RFI : «Je peux gracier Ravalomanana ». Le président de la HAT a proposé ainsi une alternative à l'amnistie, sujet des désaccords à l'origine de la suspension des négociations du Carlton. Il a lancé l'idée, tout en restant évasif sur son intention de passer à l'acte et en marquant bien la différence entre amnistie et grâce présidentielle.

S'agissant de l'élection présidentielle, Andry Rajoelina a lancé un pavé dans la mare concernant le cas Ravalomanana : « la question est de savoir si celui qui a commis des actes criminels et pillé les richesses du pays peut se présenter aux élections ? Je pose juste la question. À tout un chacun d'y répondre », a-t-il lancé. S'agissant de la nouvelle Constitution, il a déclaré : «il y aura beaucoup de choses à discuter concernant la Constitution, et pas seulement l'âge».

Fête nationale : vœux du président américain. A l'occasion du 26-Juin, Barak Obama a adressé un message au « peuple malagasy ». Le message dit que les Etats Unis espèrent « voir le jour où Madagascar pourra célébrer de nouveau non seulement son indépendance mais aussi la démocratie ». Le message a été abondamment exploité par le GTT à l'étranger.

Les diplomates boudent la cérémonie officielle du 26-Juin. L'opposition fera de même. Les membres du corps diplomatique réunis à la Nonciature ont adopté une position commune. Jean-Claude Boidin, chef de la délégation de la Commission européenne, avait déjà annoncé sa décision. Les partisans d'Albert Zafy organiseront une cérémonie privée et les « légalistes » avaient déjà annoncé qu'ils ne participeraient pas aux cérémonies, même s'ils y étaient conviés. Réaction de la HAT : « Certains oublient que la présente lutte populaire consiste à mettre en place la démocratie et à promouvoir les droits humains ».

Les manifestants « légalistes » du Magro espèrent ardemment le retour de « Dada » avant la fête nationale : de folles rumeurs ont circulé à ce sujet toute la journée, et les manifestants

ont été invités à revenir le lendemain pour un évènement exceptionnel. Des « *légalistes* » d'Antsirabe devraient se joindre à eux.

Statu quo pour les « *prisonniers politiques* » incarcérés par la HAT : *Midi* indique qu'après le rejet de la première demande, les avocats de Manandafy Rakotonirina ont introduit auprès du tribunal de première instance d'Antananarivo une nouvelle demande de liberté provisoire. Même sort pour Ihanta Randriamandranto, actuellement placée en résidence surveillée à Manjakandriana. Les avocats qui défendent la leader des femmes « *légalistes* » ont interjeté appel contre le rejet par le tribunal de la demande de liberté provisoire. Le tribunal de première instance d'Antananarivo a également refusé la liberté provisoire aux quatre parlementaires « *légalistes* » du Vakinankaratra, qui ont été appréhendés le 23 avril. Le verdict a été prononcé le 22 juin. Quant aux autres personnes arrêtées durant les moments chauds de la crise, dont les colonels Théophile Ralaimandraibe et Jacques Harijaona, elles sont toujours incarcérées, les unes à Antanimora, les autres à la maison de force de Tsiafahy. Et le quotidien d'observer que « *bien que les assises militaires, qui ont été organisées sous le signe de la réconciliation et du pardon, aient recommandé la libération de ces officiers supérieurs de l'armée qui n'ont pas servi la cause... du CAPSAT* ».

Régime de la transition : soutien ferme mais critique du Monima. Pour ce parti dont est issu le Premier ministre Monja Roindefo, le régime actuel est le résultat d'un mouvement populaire avide de liberté et de démocratie. Le Monima se félicite du redémarrage progressif de la machine administrative. Il se montre toutefois très critique sur les agissements de certains dirigeants de la transition, citant en particulier la corruption qui règne dans la filière bois de rose. Le parti a également attiré l'attention des dirigeants sur le fait que bon nombre de dignitaires de l'ancien régime sont encore à des postes-clés. Le Monima s'oppose à la venue de l'émissaire de la Sadc, Joachim Chissano, pour la reprise des négociations. « *Les Malgaches vont prendre en main leur avenir en organisant des rencontres entre eux-mêmes* », a martelé le Monima. Concernant la mesure de clémence vis-à-vis des anciens détenus et exilés politiques, le parti a proposé de les amnistier, sauf les deux anciens Présidents, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana, considérés comme responsables de la tuerie des Malgaches en 2002 et du 7 février dernier à Ambohitsorohitra. Pour ce parti, les actes commis depuis janvier ne sont pas amnistiables car les affaires sont encore pendantes devant les tribunaux. Il recommande également la création d'une Commission « *Vérité et Justice* » pour le pardon et la réconciliation nationale.

Situation toujours confuse à l'ambassade malgache à Paris : « *Il y aura des arrestations si les membres du GTT continuent de semer le trouble aux alentours de notre ambassade* », a annoncé le Ministre des Affaires Etrangères, Ny Hasina Andriamanjato qui a précisé que « *la HAT a autorisé la Police française afin qu'elle intervienne à l'intérieur de l'Ambassade en cas de nécessité* ». L'existence de ces troubles a suscité l'inquiétude des responsables français mais sans pour autant risquer des conséquences fâcheuses au niveau de la coopération bilatérale.

25 & 26 juin : célébrations concurrentes de la fête de l'indépendance qui fait le plein d'absents, sur fond d'arrestations et de menaces d'attentat

Un 26-Juin très particulier : une situation institutionnelle rocambolesque, une situation économique très difficile et une société malgache à Antananarivo dont les repères ont volé en éclats.

Andry Rajoelina teste son costume présidentiel : après avoir assisté à une parade militaire au stade de Mahamasina, Andry Rajoelina a prononcé un discours consensuel devant plusieurs centaines d'invités au palais présidentiel d'Iavoloha, mais sans donner

d'indications concernant l'amnistie, la reprise des négociations ni les prochaines échéances électorales. « *Nous devons nous rappeler que si nos parents ont lutté pour l'indépendance, ils ont lutté pour toute la Nation, pour les intérêts de tous le peuple malgache et non pour les intérêts d'une seule personne, ou d'un groupe de personnes, d'un parti politique ou encore d'une petite frange de la population* », a déclaré, en français, le président de la HAT. Les membres du corps diplomatique étaient absents, de même que les représentants du FFKM, à l'exception de l'Archevêque d'Antananarivo, Mgr Odon Marie Razanakolona. Le site Madagate a mis l'accent dans son reportage photo sur la présence de nombreux « *vazahas* » [européens], sans révéler leur identité.

Les partisans de Marc Ravalomanana n'étaient pas là pour entendre cet appel, plusieurs milliers d'entre eux se sont réunis pour un culte au Magro, comme ils le font quasi-quotidiennement depuis plusieurs semaines, non sans avoir eu quelques démêlés avec les forces de l'ordre qui avaient bloqué les accès. Des groupes de manifestants composés en majorité de jeunes, avaient réclamé une grande marche vers le centre-ville. L'affluence était équivalente à celle des précédents rassemblements. Les organisateurs ont toutefois évoqué la « *peur* » de leurs militants après l'arrestation la veille de l'ancien député Yves Aimé Rakotoarisoa. Trois hélicoptères, qui figureraient parmi les nouvelles acquisitions de la HAT, ont survolé en permanence Ankorondrano. A l'issue du rassemblement, les forces de l'ordre sont intervenues avec des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants qui s'en prenaient à des automobilistes, procédant à plusieurs arrestations. La veille, la sonorisation avait été confisquée. L'un des leaders du mouvement, Constant Raveloson, qui redoute une arrestation, a communiqué avec les manifestants par téléphone pour les calmer et les rassurer.

Les deux chefs d'Etat en exil n'ont pas pu rejoindre le pays pour le 26-Juin, comme ils l'avaient promis à leurs supporters. Marc Ravalomanana a indiqué par téléphone la veille du 26-Juin qu'il fallait laisser agir la communauté internationale et patienter encore pour son retour au pays.

Le leader du mouvement « légaliste », le député Yves Aimé Rokotoarison, arrêté à sa sortie du rassemblement du Magro. L'ancien vice-président de l'Assemblée nationale ainsi qu'une femme qui l'accompagnait et deux gardes du corps ont été emmenés par des hommes cagoulés à Ambohibao, siège du CNME. Une source officieuse a confié qu'Yves Aimé Rokotoarison était poursuivi pour incitation à la désobéissance civile, pour avoir organisé une célébration de la fête nationale au Magro. Il pourrait aussi être soupçonné d'être le commanditaire des tentatives d'attentat qui se sont multipliés ces derniers jours. Le député faisait partie de la délégation de la mouvance Ravalomanana dans les discussions initiées par le GIC. Cette arrestation porte à 3 le nombre de dirigeants du mouvement tombés aux mains du Capsat, après Manandafy Rakotonirina et Ihanta Randriamandranto, qui en sont à la 49^{ème} jour de détention.

Deux autres responsables du mouvement sont toujours en cavale, Constant Raveloson et l'ancien ministre de la fonction publique, Vola Dieudonné Razafindralambo.

Perquisition au domicile de Didier Ravoahangison, responsable de la Radio Fahazavana et arrestation de son épouse. La perquisition a été menée par des éléments armés du Capsat. Leurs recherches n'ayant pas abouti, les forces de l'ordre ont emmené l'épouse du directeur au centre militaire de sécurité d'Ambohibao, siège de la CMNE. Selon ses proches, elle y est détenue sans motif légal et ce jusqu'à la reddition de son époux. La radio « *légaliste* » avait diffusé un message conciliant et modéré de Marc Ravalomanana la veille de la fête nationale.

Le directeur s'est livré à la Gendarmerie le lendemain, son épouse a été immédiatement relâchée. Le directeur a été libéré à son tour dans la soirée. [Radio Fahazavana est la seule radio qui diffuse largement le mouvement « légaliste ». Elle est la propriété de l'Eglise FJKM].

Un engin explosif artisanal a explosé à la mi-journée à quelques centaines de mètres du stade où se déroulait la cérémonie de la HAT. « Il y avait un explosif dans un bac à ordure, il n'a pas fait de dégâts ou de victimes », a déclaré le colonel Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription de gendarmerie d'Antananarivo.

Les commandants Charles Andrianasoavina et René Lylison promus à la tête du nouveau corps d'élite FIS : le régime de transition a officialisé la mise en place de la Force d'intervention spécialisée (FIS), dirigée par ces deux hommes. À terme, ce corps d'élite va remplacer la Commission nationale mixte d'enquête (CNME). Dotée de nouveaux matériels roulants flambants neufs, la FIS a remplacé l'Etat-major mixte opérationnel (Emmo) à l'échelle nationale (Emmo/nat) et au niveau régional (Emmo/reg). Les éléments du FIS, composé de militaires, de gendarmes et de policiers, ont défilé sous les acclamations du public à la cérémonie officielle de Mahamasina. Le département dont le FIS relève est gardé au secret, à l'instar des éléments qui le composent, qui étaient en cagoule. *La Vérité* affirme que la création de ce corps d'élite sera appréciée par la population en cette période d'insécurité. Le commandant Lylison est connu et apprécié pour ses réalisations dans la lutte contre les vols de bœufs dans la région d'Ihosy.

Sévère avertissement de Zafy Albert à l'occasion de la fête nationale : boudant la cérémonie officielle de célébration de la fête nationale, il s'est adressé au Capsat et à la HCC : « vous êtes les responsables de la situation de crise actuelle. Vous pourrez aussi être à l'origine de la sortie de crise. Prenez votre responsabilité pendant qu'il est encore temps ». Pour lui, tant que la convention en vue de la charte de la Transition n'est pas signée, aucune force politique ne peut se mettre unilatéralement à la direction du régime transitoire.

Monima : Pas d'amnistie pour Didier Ratsiraka et Ravalomanana. « Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana dans le même sac ; ils sont responsables des événements qui ont secoué et brisé le pays en 2002. Ils ne bénéficieront pas d'amnistie. Par contre le Monima est favorable à une amnistie qui concerne toutes les affaires et condamnations à caractère politique qui se sont produites jusqu'au 31 décembre 2008 ».

L'Après 26 Juin 2009 : un nouveau paysage politique se dessine, pour Sobika. « La date symbole du 26 juin est passée, nous entrons politiquement dans une nouvelle donne. Un nouveau paysage politique s'est dessiné à Madagascar. N'ayant pu rentrer à Madagascar et n'ayant plus de moyens de pressions sur place autre que "Magro", la position de Marc Ravalomanana s'est fragilisée au point de ne plus être une opposition qui pèse sur les débats. Quant au TIM, la crise a démontré que ce parti n'était pas fiable en leaders et en supporters.

Marc Ravalomanana affaiblit, les autres mouvances vont faire valoir leurs revendications plus fortement. Et c'est déjà ce qui s'est passé avec l'avertissement lancé par Zafy pour une réconciliation nationale avant tout projet de transition ! Parallèlement, la mouvance Ratsirakistes, avec Pierrot Rajaonarivelo, est toujours dans l'attente d'une amnistie qui tarde à venir à leurs yeux. Ces deux mouvances, bien ancrées dans les provinces mais aussi dans l'appareil d'Etat représentent, selon nous, la nouvelle opposition à la HAT, devant les légalistes. Une opposition qui peut peser fortement. Enfin, la porte d'une troisième voix (et voie) semble désormais ouverte comme un boulevard. Le nouveau parti vert Hasin'i Madagasikara a une carte évidente à jouer car il répond à des questions concrètes du quotidien : l'exploitation des terres, la gestion de l'eau, le développement local et rural etc. Leur message est clair et compréhensible. Et l'association TGV dans tout ça ? Elle n'a de raison de se

développer que si Andry Rajoelina se présente aux futures élections, si la constitution révisée "sur mesure" le permet. Ce n'est qu'à ce moment là, qu'on verra la machine se mettre en marche, à l'image d'un certain parti TIM en 2002. Ce sera alors le principal parti politique de Madagascar. Bref, après ce 26 juin 2009, les cartes sont redistribuées, mais comme au poker, tout est possible ! »

Medias sur Internet : l'éditorialiste Ndimby de *Tribune.com* a annoncé qu'il cessait de publier ses éditos. Ses articles ont été remarqués pour leur pertinence, ses confrères considèrent qu'il a donné ses lettres de noblesse au journalisme malgache [*le blog justmad a repris nombre de ses articles*].

Le site *Topmada.com* a annoncé faire « une pause pour une durée indéfinie dans l'attente d'une réconciliation nationale durable pour un avenir meilleur ». Il n'était plus tenu à jour depuis le 2 juin et certains craignaient qu'il n'ait été l'objet de menaces. Son forum est fermé.

Deux nouveaux quotidiens dans le paysage de la presse malgache : selon la LOI, « *Le Courrier de Madagascar* » devrait voir le jour prochainement. Il bénéficiera d'une assistance technique de la « *Société des Nouvelles presses de Madagascar* », proche du ministre des Finances, Benja Razafimahaleo. Par ailleurs, le PDG du groupe Sodiati qui a lancé « *La Vérité* » en 2008, planche sur un nouveau quotidien, « *Madagascar Matin* », qui devrait voir le jour pour la fête nationale. Le titre privilégierait sa rubrique économique et serait moins « à sensation » que *La Vérité*, qui pourrait cesser de paraître suite à un différent avec Rolly Mercia, le directeur de la publication. Son directeur de la rédaction sera l'ancien rédacteur en chef de « *La Lettre du mercredi* », qui appartenait à Herizo Razafimahaleo, défunt frère du ministre des Finances, Benja. Le quotidien « *Les Nouvelles* » assurera l'assistance technique et l'imprimerie de « *Madagascar Matin* » et du « *Courrier de Madagascar* », deux titres qui ont déjà existé dans les années 70.

TVM, télé à zapper : l'éditorialiste des *Nouvelles* se montre très critique sur le manque d'objectivité de TVM. « À l'occasion de la célébration du 26 juin, la télévision nationale a diffusé un documentaire sur l'histoire de Madagascar depuis le retour de l'Indépendance à nos jours. Comme d'habitude, le flash-back historique verse dans un passéisme obséquieux. [...] La crise a été « résumée » en un instant où la voix-off arrondissait les angles dans une petite phrase laconique. Pour en expliquer l'origine, le journaliste n'a pas cru bon d'évoquer les failles et abus de l'ère Ravalomanana qui ont été nombreux. Il a préféré se servir de la langue de bois des politiciens qui, en un mot, disent tout, rien et n'importe quoi. Le séisme a ainsi été diminué en l'expression lapidaire : « Quête d'une vraie démocratie », insinuant qu'on l'aurait donc bien trouvée. Mais plus curieux encore : il n'y aurait donc pas eu de tuerie à Ambohitsorohitra ? Le lundi noir n'aurait-il donc pas existé ? Le coup d'Etat ne s'était-il pas produit ? La crise militaire n'était donc rien ? L'arrestation humiliante de Manandafy Rakotonirina aurait donc été un détail ? L'échec des négociations serait donc hypothétique ? La seule manifestation populaire de 2009, digne d'être citée dans une émission dédiée à l'histoire nationale serait donc celle menée par Andry Rajoelina ? La contestation du camp adverse, qui est un fait réel, serait donc inexistante ? Les mille et une choses qui se sont produites en six mois ne seraient donc que quantité négligeable ? Et pourtant, la TVM a été l'une des premières et plus grandes victimes de cette crise : elle a perdu un local flambant neuf, des matériels de travail et pire encore, de précieuses archives historiques ! Qu'il y ait ou non des mots d'ordre d'en haut, c'est un black-out qui relève soit d'un professionnalisme défailant, soit d'une mauvaise foi, mais en tous les cas, d'une complicité de la manipulation politique et de l'omerta ».

Affaire Tiko : le verdict tombera le 22 juillet. L'Etat, représenté par la Direction de la législation et des contentieux et un responsable des Douanes d'un côté, et les avocats de Tiko de l'autre se sont retrouvés pour l'examen des affaires opposant les deux parties, notamment

le gel des comptes de l'entreprise. A la lumière des plaidoiries et explications fournies de part et d'autre, le tribunal a décidé de rendre son verdict le 22 juillet.

27 & 28 juin : une fête nationale qui a révélé l'influence grandissante de l'armée.

Du matériel militaire attendu. Le colonel Noël Rakotonandrasana, ministre des Forces armées, a confirmé l'acquisition d'ici à fin août de quatre hélicoptères. Il a également évoqué la possibilité d'acquérir un autre aéronef pour le transport des troupes. Enfin, le ministre a signalé l'arrivée prochaine de véhicules pour pallier un «*manque cruel*» au sein de l'armée. Selon *Madatimes*, la puissance de feu des forces armées malgaches se décline en 3.000 hommes, 120 blindés et 2 avions Cessna.

Sobika : L'armée de plus en plus indispensable. *« Il y a quelque chose de bizarre dans la conduite actuelle des choses : c'est la glorification qu'on apporte à l'armée. Tout lui sourit à cette institution : des primes à gogo, du matériel à la demande, des honneurs à tours de bras et de l'impunité aussi, et t les Commandant Lylison et Charles tout de noir vêtus lors du défilé du 26 juin, promu au rang de chefs des forces d'intervention spéciales (FIS, ne pas confondre avec le Front Islamique du Salut !). Nous disons "attention !" Nous sommes en train de tomber vers un régime martial où c'est la loi des forces armées qui va s'appliquer. C'est déjà arrivé avec les perquisitions non fondées, ça risque bien de continuer. Quand on donne du pouvoir à une personne, il n'a d'autre choix que de l'utiliser pour justifier ce pouvoir. Il est fort à parier que les commandants Charles et Lylison useront autant que possible de ce pouvoir parce que c'est maintenant leur raison d'exister ! Plus ils useront de ce pouvoir, plus ils se sentiront indispensables, ce qui semble être le cas. Et plus ils seront indispensables, plus ils seront incontrôlables. Ce n'est pas une question de couleur politique, c'est une question de psychologie. Et c'est d'autant plus vrai, que ce sont ces militaires qui ont fait sauter les verrous psychologiques du respect des grades et de l'utilisation de la force à tout prix. Du coup, pour les masses, il y a une confusion sur le rôle des forces armées aujourd'hui. Est ce un moyen de protection de la HAT ou un moyen de protection du peuple ? On s'est rarement trompé dans nos lectures de l'avenir mais aux vues des actions prises par la HAT envers l'armée à ce jour, il ne serait pas étonnant que d'ici quelques mois, ce ne soit pas la HAT qui contrôlera l'armée, mais l'armée qui contrôlera la HAT. Ce n'est pas une question d'affinités politique, c'est une question de psychologie. La HAT a fait passer les militaires de rang d'inutiles à ceux de héros. Le syndrome de la grosse tête risque de prendre des proportions imprévues, surtout quand on détient les armes ! »*

Marc Ravalomanana au 13^{ème} Sommet de l'UA à Syrte en Libye pour tenter d'arracher une déclaration en sa faveur. Un communiqué a fait état de la volonté de l'ancien président de «*travailler avec toutes les parties, pour le retour de la paix et trouver une solution à la crise malgache*». Ironie du sort, l'ancien chef de l'État se déplace pour assister au rendez-vous continental qu'il aurait pu organiser et dont il avait défendu, bec et ongles, la tenue à Antananarivo. Une fois de plus, le bras de fer engagé entre Marc Ravalomanana et le régime de Transition, se déroule loin du pays. La HAT laisse entendre qu'un travail de lobbying sera conduit en marge du Sommet auquel Madagascar n'est pas invité.

29 juin : les Assises régionales qui démarrent le 30 juin relancent le bras de fer entre le régime de transition et les autres mouvances politiques. Controverses sur la représentation de Madagascar au Sommet de l'UA du 1^{er} juillet

Les Assises nationale et régionales rejetées par les trois autres mouvances. Les Assises régionales qui vont se tenir du 30 juin au 3 juillet, relancent le bras de fer entre le régime de transition et les autres mouvances politiques. «*Nous n'acceptons pas et ne reconnaissons pas ces conférences dans leur forme actuelle* », a déclaré Ange Andrianarisoa, chef de délégation de

l'Arema qui a qualifié le rendez-vous d'« unilatéraliste ». « À ce rythme, l'initiative risque de gêner les négociations en cours », a-t-il continué. Les mouvances Zafy et Ravalomanana se sont également démarquées de l'initiative de la HAT. La mouvance Ravalomanana, par l'intermédiaire de Mamy Rakotoarivelo, avait déjà annoncé qu'elle ne participerait pas aux Assises. Le régime de transition se montrait pourtant serein : « Ces rencontres sont organisées par la société civile et non par le gouvernement. Et nous n'avons jamais exclu personne. Mais les affaires nationales ne peuvent pas attendre. Est-ce qu'il faut attendre éternellement ceux qui ne veulent pas avancer ? », s'est demandé le Premier ministre pour affirmer la volonté de la transition de se lancer dans la démarche.

Les parlementaires « légalistes » convoqués pour enquête par la bridage de recherche de la gendarmerie : Ils ont été entendus sur les tentatives d'attentat à la bombe enregistrées dans la capitale. L'ancien député Yves Aimé Rakotoarison, après avoir été détenu au CNME Ambohibao durant trois jours, est le premier leader à avoir été convoqué par la gendarmerie. Il a été accueilli comme en héros au Magro, bible à la main. « En nous convoquant à la brigade de recherche, la HAT veut nous intimider. », a martelé un autre député convoqué.

Création de la Force d'intervention spéciale (FIS) : des précisions sur l'organigramme. Cette nouvelle unité du service mixte de sécurité sera dirigée par le chef d'escadron Lylison René et le commandant Charles Randrianasoavina. Mais « le commandant de la Gendarmerie nationale, le chef d'État-major de l'Armée malgache ainsi que le directeur général de la Police nationale restent les trois leaders de l'État-major mixte opérationnel ou EMMO » a tenu à préciser le commandant de la Gendarmerie nationale, le colonel Bruno Wilfrid Razafindrakoto, qui précise que la nouvelle branche de force d'intervention sera supervisée par les chefs des trois entités du service de sécurité assurant le maintien de l'ordre sur le territoire national. « La FIS ne piétinera pas les plates-bandes des autres services. Son existence va au contraire renforcer la sécurité publique ».

Préparation du Sommet de l'UA du 1^{er} juillet : propos sévères du président de la Commission de l'UA, Jean Ping. Citant les crises politiques ou les coups d'Etat qui ont secoué ces derniers mois Madagascar, la Mauritanie, la Guinée Bissau, la Guinée ou le Niger, il a estimé que « la situation d'ensemble sur le continent demeure préoccupante » et regretté « la persistance du fléau des coups d'Etat ou de changements anticonstitutionnels ». Il a déploré une « évolution politique régressive inquiétante » et souhaité « une réponse cohérente de la part des instances compétentes de l'UA », alors que le colonel Kadhafi a pris plusieurs fois récemment le contre-pied de positions de la Commission.

Selon *Midi*, Jean Ping aurait déclaré que l'UA est contre toute tentative de monopolisation des élections par la HAT et a laissé entendre que la non candidature de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina à la prochaine présidentielle pourrait être une hypothèse à ne pas écarter.

Controverses sur la signification de la présence de Marc Ravalomanana : sa présence en Libye pour la préparation du Sommet constitue un succès aux yeux des « légalistes ». Le chef de la commission des relations internationales auprès de la HAT, Benjamina Ramanantsoa a toutefois fait remarquer que « Madagascar ne pourrait pas participer à ce Sommet puisque le pays a été suspendu de toutes les activités de l'UA. Par conséquent, ceux qui se présentent au nom de la Grande Ile sont des imposteurs ». Tout cela pour affirmer que Marc Ravalomanana ne devrait pas se présenter en tant que représentant de Madagascar. *Sobika* a annoncé que des émissaires de la HAT étaient également présents.

DROITS HUMAINS, AIDE HUMANITAIRE, BONNE GOUVERNANCE

«Enorme décalage entre le discours des dirigeants africains et la réalité», selon Lindley Couronne, directeur de la section mauricienne d'AI, qui présente le rapport annuel de l'organisation. «Il existe un énorme décalage entre le discours des dirigeants africains – qui se posent toujours en protecteurs des droits humains – et la réalité quotidienne sur le terrain, où les atteintes à ces droits restent la norme. En 2008, des milliers d'Africains spoliés de leurs droits sont descendus dans la rue. La situation déjà très difficile des populations est aggravée par les carences des Etats qui ne leur fournissent pas les services sociaux essentiels, ne garantissent pas le respect de l'Etat de droit, ne combattent pas la corruption et ne rendent pas de comptes aux citoyens ».

Pourquoi l'Ile Maurice ne figure pas dans le rapport ? Et Madagascar ? *« Qu'un pays ne figure pas dans le rapport ne veut pas dire que le pays est un paradis en matière des droits humains ! C'est tout simplement une question de ressources humaines. Amnesty consacre une large part de sa recherche à d'autres pays du continent africain où les violations des droits humains sont exacerbées »,* tient à préciser le directeur.

Le président d'Amnesty Maurice à Madagascar : *L'Express* rapporte que la Fondation Friedrich Ebert, en partenariat avec Amnesty International Section Maurice, a organisé le 16 juin à Antananarivo, une conférence sur les perspectives mondiales des droits de l'homme. À cette occasion, le rapport annuel d'Amnesty a été présenté par le président d'Amnesty Maurice, Kavi Pyneeandy. Parmi les intervenants : Jean Eric Rakotoarisoa, professeur à l'Université, Mathilde Rabary de SOS Victimes du non-droit, ainsi que Raoera Chandoutis. Concernant Madagascar, le quotidien *Les Nouvelles* a rapporté que les intervenants ont abordé la question de l'indépendance de la Justice, qui est encore «mort-née», la troisième République n'étant pas parvenue à atteindre cet objectif.

Amnesty international enquête. Selon *l'Express* du 23 juin, « une délégation d'Amnesty International, conduite par Erwin Van Der Borght a été chez le Premier ministre Monja Roindefo hier, à Mahazoarivo. Selon le communiqué de la primature, la délégation ne cache pas son appréhension concernant la série d'arrestations pendant la Transition. Elle voit d'un mauvais œil la mise en place de la Commission nationale mixte d'enquête (CNME) ».

L'information est reprise dans une brève du site « *malagasy aho* » : « Une délégation de trois personnes d'Amnistie International est à Madagascar. Selon un d'entre eux, ils sont ici pour prendre contact avec les acteurs politiques, la société civile, les médias, les nations unies... pour avoir une meilleure compréhension de la situation et faire le suivi de plusieurs aspects de la situation dont les droits humains et la liberté d'expression ».

Amnesty International : visite au ministère de la Communication. La délégation d'Amnesty International, forte de trois personnes et conduite par Erwin Van Der Borght, directeur de programme pour l'Afrique, a rendu visite à Gilbert Raharizatovo, ministre de la Communication et de la Culture.

Commandant Lylison : *« Amnesty international ferait mieux de balayer devant sa porte ! ».* Tribune écrit : « réagissant aux remarques faites par Amnesty à propos du respect des droits de l'homme à Madagascar, le commandant Lylison, un des responsable de la CNME, rétorque de la manière suivante : « Amnesty international n'a pas de leçon à nous donner. Il n'y a plus respectueux des droits de l'homme que les Malgaches ». Et l'officier supérieur de poursuivre qu'Amnesty a besoin d'apprendre auprès des Malgaches comment on observe les droits humains. Une délégation de cette organisation internationale de défense des droits de l'homme est en visite dans le pays et a fait part de

ses points de vue sur les pratiques de la CNME et de la cellule d'arrestation. Des médias de la place en ont fait leur Une pour dénoncer les arrestations et comportements humiliants des éléments de la CNME à l'endroit des individus arrêtés. A son corps défendant, le commandant Lylison a attiré l'attention des défenseurs des droits de l'homme sur ce qui se passe à Guantanamo. Il s'est demandé si Amnesty international a dénoncé et critiqué les morts des suites de raids israéliens pour libérer des mains des Palestiniens un seul soldat israélien ? Il s'est même permis de donner des directives à Amnesty international : « vous ferez mieux de voir ce que les partisans de Gasy Tia Tanindrazana (GTT) font subir aux personnels de l'ambassade de Madagascar à Paris où des éléments du GTT font leur loi sans aucun respect des droits et surtout avec violence ».



Syndicat des magistrats à Madagascar (SMM) : «*Nous ne sommes pas les marionnettes des politiques*». Le SMM tiendra prochainement, lui aussi, des Assises nationales en vue de la préparation des conférences nationales. Selon son vice-président, «*la question de l'indépendance de la Justice est mise en jeu. Ce sera d'ailleurs le thème principal proposé lors des prochaines conférences régionales. En tant que magistrats, nous soutenons le fait que l'autorité juridictionnelle ne suffit pas pour garantir une véritable indépendance de la Justice. Le pouvoir judiciaire devrait y être ajouté*». Effectivement, le principe de la séparation des pouvoirs mentionne clairement la nécessité de la mise en place du pouvoir judiciaire pour que celui-ci s'aligne sur les pouvoirs exécutif et législatif, cela «*afin que les dirigeants étatiques ne puissent avoir des autorités lors de la prononciation des jugements et des arrêts*», a expliqué le magistrat. La Constitution de la III^{ème} République ne prévoit pas la mise en place d'un tel pouvoir. «*Le fait d'accorder un pouvoir à la Justice gêne les politiques*», a-t-il constaté. «*L'indépendance de la Justice est mort-né*», selon Jean-Eric Rakotoarisoa.

Droit des handicapés : non à la discrimination. Les personnes handicapées sortent de leur silence. Elles ont lancé pour la deuxième fois, à travers le Collectif des personnes handicapées (COPH), un appel à projets pour briser toutes formes de discrimination envers les personnes en situation de handicap. Cette année, les projets favoriseront la promotion des femmes et filles en situation de handicap.

Travail des enfants : les filles sont en danger face à la crise politique. Dans le cadre de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le BIT a alerté sur le fait que la situation malgache risque d'empirer à cause de la crise. La pauvreté qui sévit dans de nombreux ménages, rend vulnérables les enfants de moins de 15 ans et les jeunes filles. Pour aider leurs parents à subvenir aux besoins de leur famille, ces jeunes filles sont obligées : de casser des pierres, puiser de l'eau ou d'être employées comme domestiques. Et pire, elles sont exposées à plusieurs sortes de dangers, dont le mariage et la grossesse précoces, les maladies sexuellement transmissibles, les abus et les exploitations sexuelles, l'abandon scolaire. A cela s'ajoute l'insuffisance du budget alloué à l'éducation.

La « Boîte de pandore » de l'UNICEF sur l'impact de la crise malgache : l'UNICEF a publié un rapport alarmiste sur les conséquences de la crise politique sur les enfants malgaches. Les résultats sont alarmants et renforcent un peu plus le désarroi dans lequel vivaient déjà les enfants. 12.800 malgaches âgés de 6 à 18 ans et originaires d'Antananarivo ont expliqué leur ressenti quant au contexte actuel du pays. Un ressenti résumé dans le rapport de l'UNICEF : la « Boîte de pandore ». Au delà des traumatismes résultant des actes de violences vus à la TV ou en direct, c'est le développement psychologique des enfants qui soulève le plus d'inquiétudes à l'UNICEF. Son représentant, Bruno Maes, a indiqué que les « expériences

négligentes de la crise exposent les jeunes à des risques à long terme et conduisent à l'appréhension permanente de devenir agressifs ». Par ailleurs, « ceux qui ont participé aux pillages des magasins sont considérés comme des héros dans les cours des écoles, tandis que ceux qui n'ont rien eu sont perçus comme des incapables. [...]. Le pire, c'est que ces actes, ainsi que les violences, ont été encouragés par des adultes, comme les parents, les enseignants et les leaders communautaires » a indiqué un travailleur social. Les 12.800 jeunes questionnés ont aussi déclaré qu'ils avaient participé à des émeutes, jets de pierres et autres pillages, après avoir été manipulés par des leaders communautaires avec de l'argent (5.000 à 15.000 Ariary). Des adultes leur auraient fourni l'immunité contre tout crime commis et leur auraient promis l'admission au système HIMO ou à des activités génératrices de revenus financées par le gouvernement, lorsqu'ils ont participé à des émeutes de rue ou ont incité leurs pairs à la violence ou au pillage à des endroits déterminés à l'avance.

L'Unicef lance un concours « Médias pour la paix et les droits de l'enfant » lors de la présentation officielle des résultats de son étude sur les impacts de la crise sur les jeunes, l'organisation a annoncé le lancement d'un concours ayant pour objectif d'encourager les journalistes, photographes, producteurs et animateurs des médias de la capitale à améliorer la place des enfants dans la société.

L'ONU octroie 6,45 millions de dollars pour aider 190.000 personnes : face à l'augmentation de l'insécurité alimentaire à Madagascar, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies a décidé d'octroyer 6,45 millions de dollars pour aider les populations des régions rurales du sud qui souffrent des effets combinés de la sécheresse, des ouragans et de l'instabilité politique. Les fonds seront répartis entre des projets du PAM, de l'UNICEF, de la FAO et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). L'évaluation récente du PAM a révélé une insécurité alimentaire grave dans de nombreux ménages, qui oblige les familles à vendre leurs bétails et leurs biens essentiels. L'UNICEF a aussi pointé le doigt sur une augmentation alarmante du taux de malnutrition parmi les enfants âgés de 6 mois à 5 ans.

La marche mondiale contre la faim annulée. Madagascar n'a pas participé cette année à la marche mondiale contre la faim organisée par le PAM. La situation sociopolitique qui prévaut dans le pays en est la cause.

La BAD approuve un don de 1 million de dollars d'aide humanitaire d'urgence à Madagascar : cette approbation entre dans le cadre de la politique d'aide d'urgence de la BAD, car elle est destinée à financer une réhabilitation d'infrastructure détruite suite à des inondations. Le périmètre est un grand centre de production rizicole et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire de la région d'Atsimo Andrefana et du pays.

La France accordera également 2 millions d'euros d'aide à 31 communes du Sud (régions Anosy, Androy et la région Atsimo Andrefana) et aux populations vulnérables des bas quartiers d'Antananarivo. Cette décision répond à l'appel d'urgence à l'aide internationale lancé par le système des Nations Unies le 7 avril. Ce montant représente 8% des fonds recherchés par le *Flash Appeal*.

Le Maroc a livré les 550 tonnes de riz promises aux populations du Sud victimes de la sécheresse. 550.000 habitants de 44 communes des régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana sont bénéficiaires de cette aide alimentaire.

L'ONN interviendra contre la malnutrition sur 10.000 sites : la coordinatrice nationale de l'Office national de nutrition, Patricia Djivadjee, a annoncé avoir répertorié les localités

vulnérables à la malnutrition, au nombre de 10.000. En dépit de la crise politique, l'ONN fonctionne encore car il est financé en majorité sur fonds publics, l'aide étrangère constituant des appuis ponctuels. Des négociations sont engagées avec la Banque mondiale pour le déblocage d'une tranche de fonds.

Les Américains reprennent partiellement l'aide alimentaire en faveur des populations vulnérables : une somme de 17 millions de dollars par an sera consacrée par le bureau « *Vivres pour la Paix* », de l'USAid, pour une période de cinq ans. L'objectif est de diminuer l'insécurité alimentaire de près de 500.000 Malgaches. 100.000 ménages de 120 communes dans l'est et le sud du pays bénéficieront du programme Salohi mis en œuvre par un consortium d'ONG, partenaires des Etats-Unis, entre autres, le Catholic Relief Service, Land O' Lakes, ADRA, USAid. Lors du lancement du projet, l'ambassadeur Niels Marquardt a annoncé que la majorité des activités humanitaires vont se poursuivre. Ce programme a été signé le 19 mai, et Madagascar est le deuxième bénéficiaire dans le monde après le Malawi. Niels Marquardt a aussi annoncé la reprise prochaine des activités des volontaires du Corps de la paix. Le cas du Millenium challenge account, lui, est différent. « *Le MCA a été résilié parce que Madagascar n'est plus vraiment un modèle en matière de bonne gouvernance et de démocratie* », a précisé l'ambassadeur. Madagascar se trouve au 8ème rang sur la liste des pays au taux de malnutrition le plus alarmant. Plus de 70% des familles manquent de nourriture à un moment donné de l'année, en raison notamment la faible productivité agricole, mais également de la faible diversité nutritionnelle des populations vulnérables.

Bianco : prestation de serment du nouveau directeur général. Le général Faly Herisoa Rabetrano succède au général René Raharizatoivo à la tête de ce département chargé de traquer les corrupteurs et les corrompus. Malgré les efforts déployés par l'équipe du général Raharizatoivo, aucun gros bonnet n'a été pris dans ses filets. Un grand défi à relever pour la nouvelle équipe dirigeante du Bianco. Pour *La Vérité*, une politique d'assainissement s'impose au sein de ce service pour que la lutte contre la corruption ne soit pas un simple slogan. Le nouveau DG a rappelé que les missions du Bianco reposent l'éducation, la prévention et l'investigation, ajoutant : « *le public est en droit d'attendre des avancées significatives de la part du Bianco* ». Le nombre de doléances reçues par le bureau, du 17 septembre 2004 au 30 avril 2009, s'élève à 34.670 (dont 28.043 nominatives) mais le nombre de dossiers « *investigables* » n'était que de 3801. 2.633 d'entre eux ont été traitées durant cette période. 33,23 % seulement des dossiers ont été transmis aux juridictions et l'on ignore le motif exact. Au total, 1.231 suspects ont été arrêtés dont 365 ont été placés sous mandat de dépôt. Depuis le début de cette année, 21 personnes ont été arrêtées, mais 19 d'entre elles ont bénéficié d'une liberté provisoire. Le Bianco a pu fonctionner normalement grâce au concours financier de divers bailleurs de fonds extérieurs. Or, certains d'entre eux ont fermé le robinet suite à l'installation du régime de transition. Les activités du Bianco sont désormais au ralenti.

Le nouveau DG a par ailleurs rappelé des dispositions législatives toujours en vigueur imposent aux hautes personnalités de l'Etat le devoir de procéder à la déclaration de leur patrimoine. « *Même en période transitoire, les dirigeants de la HAT sont concernés par ce devoir* », a-t-il souligné. A l'instar de Harinaivo Rasamoelina, vice-président de la HAT, les dirigeants du régime de transition semblaient afficher leur volonté de jouer le jeu, bien que le fondement juridique de cette obligation soit discuté s'agissant du pouvoir de transition.

Un code de bonne conduite pour l'administration pénitentiaire : 2.250 brochures du « *Code de conduite de l'administration pénitentiaire* », ont été remis officiellement par le DG du Bianco, à la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. Lors de son intervention, cette dernière

a déclaré que « *la lutte contre la corruption constitue la pierre angulaire de la bonne gouvernance. La corruption met en danger l'Etat de droit, elle constitue une menace pour la bonne gouvernance* ».

Politique de refonte de l'administration pénitentiaire. Après 50 ans d'existence de l'administration carcérale, l'école d'éducateur spécialisé et de contrôleur d'administration pénitentiaire a sorti sa première promotion. A cette occasion, la ministre de la Justice, Christine Razanamahaso, a fait le point sur les réformes en cours, financées par l'Union européenne, et qui sont fondées sur le respect des droits humains et la réhabilitation des prisonniers. Le programme comporte notamment la création d'infrastructures (établissements pénitenciers, bureaux régionaux), la formation du personnel, la réhabilitation des camps pénaux. L'accent doit être mis, selon elle, sur le professionnalisme des agents pénitenciers, les comportements dignes et humains, le respect de la discipline et le respect des droits des prisonniers.

Une justice qui n'est pas crédible impose des opérations d'amnistie à répétition, selon l'analyse de Sobika. « *On ne parle que d'amnistie actuellement. Les mouvances marchandent sur les "pour qui" et les "pour quoi" de l'amnistie mais n'est ce pas là le signe que nous sommes dans une république qui ne fonctionne pas ? Si l'amnistie existe, c'est que la justice ne fait pas son travail. Si des jugements justes et indépendants étaient rendus par les juges, l'amnistie n'aurait pas lieu d'être. C'est parce que l'injustice paraît trop grande pour un ensemble de la population, que l'on est obligé de passer par cette action. L'amnistie en soi est une insulte aux victimes car elle lave de toute condamnation sans aucun recours. C'est le prix à payer pour regagner une réconciliation nationale peut être, mais il faut surtout que cela serve de leçons or, on sait que peu d'hommes retiennent ces leçons du passé. Voir Ravalomanana obligé de quémander une amnistie aux cotés des Ratsiraka et autres, montre à quel point cette situation est ubuesque ! C'est la faute à la justice malgache, qui est tout sauf indépendante. Elle était politisée, elle le reste encore. Parce qu'elle est politisée, la justice rend des jugements qui sont par nature contestables et qui légitiment les futures opérations d'amnistie. Qui aujourd'hui peut faire confiance à la justice malgache. 80% des citoyens n'ont pas confiance dans cette institution. Elle est corrompible, elle est partisane, elle est malléable, elle adapte ses justifications en fonction des jugements qu'elle veut rendre. C'est l'image de la Justice à Madagascar. Peut elle changer ? Impossible au jour d'aujourd'hui. La qualité de la justice malgache est liée à l'environnement économique. Tant que Madagascar sera pauvre, nous aurons une justice de pauvres...et donc des amnisties à prévoir en pagaille* ».

«Pourquoi le drame malgache vous laisse-t-il de marbre ?» Depuis Genève, un collectif d'avocats veut attaquer la HAT en justice : Me Hanitriniaina Razafimanantsoa en a assez d'attendre que le village planétaire s'émeuve enfin du drame vécu sur son île, rapporte *La Tribune de Genève*. L'avocate est à la tête d'un collectif de 70 confrères qui se présente comme apolitique. Arrivant de Madagascar, elle a donné une conférence de presse à Genève le jour de la fête nationale malgache, déclarant notamment : « *Plus d'une centaine de personnes sont déjà décédées depuis janvier. Et cela dans l'indifférence internationale la plus totale. Le bilan est peut-être même plus lourd, car les violences n'ont pas cessé. Tous les jours on tire sur des femmes et des enfants. Arrestations arbitraires, perquisitions brutales et viols se multiplient contre les partisans du président renversé. Des centaines de bâtiments ont été incendiés, tant de gens ont été pris au piège par les flammes... Il est temps d'agir. Nous allons déposer une plainte devant la Cour pénale internationale.*» A ses côtés, l'avocat genevois Charles Poncet a enchaîné : «*Pour notre part, nous représentons un tour de table d'investisseurs suisses qui protestent contre les attaques menées sur Tiko, le groupe agroalimentaire de Marc Ravalomanana. Nous allons adresser cet été une demande d'indemnisation au Cirdi, le Centre international de règlement des disputes en matière d'investissements. Parallèlement, nous voulons essayer d'intéresser Luis Moreno Ocampo, le procureur général de la Cour pénale internationale, aux violations des droits de l'homme commises à*



Madagascar.» Me Razafimanantsoa appelé à une prise de conscience de la communauté internationale : « La population est de plus en plus désespérée, affirme Me Razafimanantsoa. Le budget de l'Etat dépend en grande partie de l'aide internationale, qui a été suspendue depuis que

la Haute Autorité de transition a pris les rênes du pays. La production et la distribution des produits de première nécessité sont gravement déficientes depuis que les putschistes s'en sont pris aux principaux groupes agroalimentaires nationaux. Des milliers d'emplois sont perdus.»

« Madagascar est au bord de la guerre civile », titre le quotidien suisse Le Temps, rapportant cette phrase qui aurait été prononcée par Me Razafimanantsoa. L'avocate affirme également que « les nouveaux services de sécurité du pays pratiquent la torture ». «Une frange de nos militants se radicalise dangereusement», aurait prévenu de son côté Alain Andriamizeza, un des chefs de file des pro-Ravalomanana.

« Les droits de l'Homme en régression à Madagascar », selon Fetison Rakoto Andrianirina, chef de Délégation de la mouvance Ravalomanana aux négociations de sortie de crise. Interviewé par Midi, ce responsable estime qu'en 49 ans d'indépendance « les droits de l'Homme ont progressé inégalement » mais que jamais le pays n'avait connu une telle régression depuis le coup d'Etat du 17 mars. Mettant en avant les progrès accomplis en la matière sous le présidence de Marc Ravalomanana, il déclare : « si Madagascar s'est vu attribuer le triplement de l'aide par l'Union Européenne et le premier appui du MCA ainsi que des autres pays soucieux des droits de l'Homme, c'est qu'une nette amélioration a été ressentie et constatée en la matière par les observateurs internationaux ». La HAT affirme que la crise résulte du non respect des droits de l'Homme par le régime précédent mais Fetison Rakoto Andrianirina considère que les droits civils et politiques ne sont pas en cause. C'est l'exploitation de la pauvreté de la population et la répartition inégale des fruits de la croissance qui sont à l'origine de ces événements. Le comportement qualifié d' « irresponsable » de cette autorité de facto ne ferait que précipiter la régression du pays en matière de respect des droits de l'homme, tant pour les droits civils et politiques que pour les droits économiques et sociaux. Et de conclure : « Madagascar a plus que jamais besoin de renouer avec la démocratie et le respect des droits de l'Homme accompagnés par les pays avancés pour son développement socio-économique ».

ACTUALITE ECONOMIQUE

Mines de Soalala : pause et débat demandés par les organisations de la société civile. Le SEFAFI, le CONECS et le KMF/CNOE appellent à différer le processus d'octroi des périmètres de gisement de fer de Soalala. Les entités rappellent que dès novembre 2008 elles avaient demandé à surseoir au processus d'octroi de ces gisements. Elles appelaient également à renégocier les contrats passés avec les compagnies internationales, à créer de la valeur ajoutée aux ressources minières, à organiser avec les organisations de la société civile une table ronde sur le secteur minier afin d'élaborer une nouvelle politique minière. Elles relèvent que si la libéralisation du secteur minier a eu des impacts en attirant plus de 4 milliards de dollars d'investissement, cette approche a eu peu d'effets sur l'ensemble de l'économie du fait des avantages fiscaux et financiers consentis aux compagnies étrangères. Il convient en outre de veiller à fournir aux concitoyens les meilleures conditions d'accès à l'emploi et de maintenir le potentiel de création de richesse longtemps après l'épuisement des gisements. Selon ces organisations de la société civile, des approches novatrices de gestion des richesses minières et des revenus qui en proviennent peuvent faire une

différence notable en matière de développement industriel durable, d'épargne intérieure et de lutte contre la pauvreté. Elles demandent la mise en place d'un Conseil économique et social pour que ces problèmes fassent l'objet d'un véritable débat démocratique.

5.000 personnes se ruent à Ambanja à la recherche du grenat andradite : une nouvelle pierre précieuse a été découverte récemment par des exploitants, le grenat andradite, une variété de démantôïde. Depuis quelques jours, une ruée d'au moins 5.000 personnes est observée dans une carrière située à Ambanja (nord-ouest) pour exploiter cette nouvelle variété de gemme.

Trafic maritime illégal : l'espace maritime malgache manque de protection. 750 millions de dollars de perte chaque année. Pillage, pêche illégale et exportations illégales, trafic de drogue et d'armes, immigration clandestine constituent les principales actions engendrant d'énormes pertes pour le budget de l'Etat et la collectivité nationale.

Trafics de bois de rose - 193 conteneurs bloqués à Vohémar : bon nombre de ces bois sont le produit de trafics illicites en provenance des aires protégées de Masoala et de Marojejy. Les trafics de bois précieux ont provoqué une perte sèche de l'ordre de 6 milliards Ar pour l'Etat, sans parler du désastre écologique. *La Vérité* s'étonne que le pouvoir central et le Bianco ne soient pas intervenus. Ces conteneurs étaient destinés à l'exportation vers la Chine et Singapour. Les exportations illégales de bois précieux ont repris de manière spectaculaire depuis le début de l'année. 815 conteneurs auraient été exportés, dont plus de la moitié non déclarés. Des membres de la HAT originaires du Nord ont lancé un ultimatum au gouvernement. Ils ont affirmé que les décisions d'interdiction de coupe et d'exportation prises sous plusieurs régimes successifs, assorties de contrôles rigoureux effectués par les agents de l'environnement, des eaux et forêts, ne suffisent pas à éradiquer le phénomène. Les observateurs ont mis en avant le fait que des responsables locaux couvrent l'exploitation et le commerce illicites de ces bois précieux.

Pillage dans les parcs nationaux : 50 personnes placées sous mandat de dépôt à Antalaha. Depuis sa prise de fonction en mars, le ministre de l'Environnement a pris des mesures draconiennes afin d'endiguer la destruction perpétrée par des personnes malintentionnées dans les parcs de Marojejy et de Masoala. 50 personnes ont été placées en détention provisoire pour coupes illégales et trafic de bois précieux.

Le quasi monopole du groupe Tiko sur les PPN : selon *La Gazette*, Tiko aurait reconnu dans un communiqué avoir détenu un part de marché prépondérante pour plusieurs PPN : 60% du riz d'importation, 71% de la farine, 70% de huile de soja, 40% du lait.

Les PPN moins chers se font attendre : la convention de partenariat entre les investisseurs d'Arabie Saoudite et la HAT est restée lettre morte à ce jour, alors que des engagements avaient été pris pour une livraison sous quinzaine. Le ministère du Commerce a indiqué que l'embarquement de ces produits au niveau de leur pays d'origine n'avait pas encore eu lieu. Ce retard ne serait imputable qu'à des difficultés techniques, selon le ministère. En attendant, le prix des PPN connaît une forte hausse et certains produits sont en rupture de stock.

Cultures de contre-saison : le gouvernement en quête de financements. Le directeur général de l'Agriculture a cherché à rassurer les paysans, affirmant que des négociations sont engagées avec des partenaires pour trouver un financement d'ici le mois d'août, date butoir pour cette campagne qui ne peut aboutir sans dotation d'engrais.

Des Mauriciens en lice pour le rachat de la minoterie Mana du groupe Tiko : cette minoterie est une des plus importantes de l'Océan indien. L'acquéreur semble avoir le potentiel financier suffisant mais reste à savoir comment la transaction pourra se faire dans la mesure où, malgré la réquisition de la HAT, la minoterie reste la propriété de la famille Ravalomanana. En attendant, la minoterie continue de fonctionner par réquisition. Avec un personnel réduit, l'usine transforme 12 tonnes de blé par heure, contre une capacité normale de 16 tonnes. Un gap de production qui est à l'origine de la pénurie actuelle de farine. S'ajoutent à cela des difficultés de distribution qui contribuent à la flambée des prix de détail et à des ruptures de stocks.

25.614 hectares de terres sécurisées dans le cadre du programme Millenium Challenge Account (MCA). 23.541 paysans ont pu sécuriser leurs terres dans les 6 régions d'intervention. 35.009 certificats fonciers ont été délivrés, 235 guichets fonciers étaient opérationnels fin mai. Mais le programme a été suspendu par les Etats-Unis suite à la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. La suspension de l'aide américaine (MCA) mettrait cependant en péril le fonctionnement de ces guichets. Des agents n'ont pas été payés depuis 3 mois et les travaux seraient bloqués.

Acquisition de terres cultivables par des intérêts privés ou publics : risques et/ou opportunité ? La FAO et le FIDA ont demandé à l'Institut International pour l'environnement et le développement (IIED de Londres), de réaliser une étude relative à l'acquisition de terres cultivables par des intérêts privés ou publics, étrangers ou non aux pays, notamment africains, où ont lieu ces acquisitions. ATTAC France, qui a fait la synthèse de ce rapport, indique que « *les acquisitions sont majoritairement privées, même si les opérations de gouvernement à gouvernement qui se développent obéissent aussi, purement et simplement, aux calculs classiques de rentabilité financière d'un investissement. Les auteurs recommandent de ne pas voir ces opérations sous l'angle de la seule spoliation dans la mesure, prétendent-ils, où de telles opérations peuvent ouvrir des opportunités de développement pour les pays concernés. Ils notent toutefois, honnêtement, que les risques pour les paysans pauvres sont très importants. Procéder à des investissements en matière agricole peut, en effet, être indispensable, surtout pour des pays comme Madagascar, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali et le Soudan à la condition que pareils investissements soient conduits dans l'intérêt des populations et dans un cadre préservant l'environnement d'une manière générale. On ne sache pas qu'il s'agit là de la préoccupation première des investisseurs privés* ». ATTAC note que ces acquisitions [comme à Madagascar] ont aussi souvent pour objet de produire des agrocarburants.

Appropriation de terres dans les pays du Sud : le Secrétaire général de la (CNUCED, Supachai Panitchpakdi, a indiqué en réponse à une question qui lui a été posée sur l'appropriation par des investisseurs non africains de terres arables dans des pays comme le Soudan ou Madagascar, que son organisation suit de très près ce dossier sur lequel l'ONU devrait jouer un rôle « *d'avocat d'affaires* » pour assurer que les contrats conclus soient vraiment des contrats « *gagnant-gagnant* ».

« *Le fleuve Faraony approvisionnera l'Arabe Saoudite en eau* » a annoncé le ministre en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Nirhy Lanto Andriamahazo. Le fleuve Faraony est situé dans le sud Est, à Manakara. Des Saoudiens sont attendus dans le courant de la première semaine de juillet pour finaliser ce projet qui a vu le jour sous le précédent régime. « *Cette eau serait destinée à l'arrosage et les recettes seront destinées à développer l'approvisionnement en eau du Sud tout en tirant profit des technologies de l'eau en milieu désertique* », a précisé le ministre. Le projet initial portait sur le fleuve Mananara dans le Nord Est. Le ministre a tenu à rassurer : « *cela se fera en accord avec la population contrairement à ce qui se*

passé à l'Est où Sheritt emploie actuellement 1% du Mangoro sans que la population en soit au courant et cela sans rien payer ce qui ne sera pas le cas avec les Saoudiens».

Le nouveau parti vert malgache, «Hasin'i Madagasikara», refuse le projet gouvernemental d'exportation d'eau en Arabie Saoudite. Il s'agit de la première attaque de ce parti à l'encontre du pouvoir depuis sa création. *« Une plainte contre la HAT sera déposée auprès de la Chambre administrative si le Ministère insiste sur sa réalisation »* a annoncé la présidente du parti, Saraha Georget Rabearisoa, qui a affirmé que *« l'eau est sacrée ; c'est un patrimoine national et c'est un produit non marchand »* qui devrait être reconnu comme tel dans la future Constitution. Midi a affirmé que le contrat portait sur un montant de 800 millions de dollars.

La France maintient son aide au développement : en marge de sa contribution aux interventions humanitaires menées par le Système des Nations Unies, la France a annoncé son intention de poursuivre son aide publique au développement (APD). L'ambassadeur Jean-Marc Châtaignier a précisé que son gouvernement étudie actuellement les moyens de transformer cette APD, sinon d'affecter le financement prévu à d'autres projets de développement du pays, en collaboration avec les instances du FMI et de la Banque mondiale. L'APD porte généralement sur un appui au budget de l'Etat, or celui-ci est suspendu.

Les bénéficiaires du MCA s'insurgent : le Comité consultatif représentant les bénéficiaires du projet vont entamer une démarche auprès du Millenium challenge corporation (MCC) afin de plaider pour la poursuite du programme dès que la situation le permettra. *« Il est désolant que le programme, qui a eu de nombreux impacts positifs sur la vie de la population, s'arrête définitivement avant la date prévue pour sa fin et que beaucoup d'actions restent inachevées »*, a indiqué le président du Comité. D'après ce dernier, il y aurait une forte probabilité pour que le MCC récupère tous les équipements qui ont été alloués dans le cadre de la réalisation du programme.

L'annulation du sommet de l'UA bouleverse l'équilibre général de la Loi de Finances 2009. Pour Midi, *« Si les dirigeants de la Transition ont vite fait de se partager les 4 X 4 et autres voitures de luxe importés spécialement pour le sommet de l'UA qui devait se tenir à Madagascar, la question de l'utilisation du budget – nonobstant la règle de la non-affectation en matière de finances publiques - alloué initialement à ce rendez-vous panafricain reste entière »*. La Loi de Finances prévoyait, au niveau du ministère des Affaires Etrangères, une enveloppe de 30,1 milliards d'Ariary pour cette manifestation. Une Loi de Finances Rectificative est incontournable, d'autant plus qu'il faut prendre en compte les pertes de recettes engendrées par la crise politique. Or l'Assemblée nationale et le Sénat ont été suspendus sans qu'aucune autre Institution n'exerce jusqu'ici les attributions et fonctions du Parlement. Un collectif de députés et de sénateurs *« suspendus »* a déposé une requête auprès de la HCC, mais ils n'ont pu obtenir gain de cause. La LFR sera donc probablement adoptée par voie d'ordonnance.

Le ministre des Finances et du Budget rassure l'opinion sur les réserves en devises : il a déclaré : *« nous disposons, à l'heure actuelle de 150 millions de dollars qui atteindront, avec ou sans aide extérieure, les 600 millions de dollars à la fin de l'année »*.

Le réseau télécom malgache raccordé à un premier câble sous-marin mais la mise en service est différée : Madagascar a été raccordé au câble sous-marin Lion de l'opérateur Orange qui permettra à la Grande Ile d'accéder à l'Internet haut débit. Reliant sur 1.800 km Madagascar, la Réunion et Maurice, le câble est financé par un consortium réunissant Orange Madagascar, Mauritius Télécom et France Télécom. Mais faute de cadre juridique sur la

libéralisation du secteur des télécoms, la mise en service de Lion n'est pas programmée dans l'immédiat. La libéralisation du secteur est attendue depuis le 1er juillet 2008, date de la fin du monopole de l'opérateur historique Telma. Orange prévoit un coût divisé par cinq pour une connexion à vrai « *haut débit* ». Selon les chiffres du ministère malgache des Télécommunications, le nombre d'abonnés à Internet est de 36.000, soit un taux de pénétration de 2,1%. Telma prévoit de son côté de raccorder en 2010 le réseau à un second câble, Eassy, dont les travaux de pose sont en cours sur le continent africain. L'accès effectif au haut débit conditionne grandement le développement d'activités de service dans la Grande Ile.

Le G8 du développement s'ouvre à Rome, Madagascar en bonne place pour bénéficier de l'aide française : les ministres du Développement des 8 pays les plus industrialisés se sont rencontrés pour parler, notamment, des efforts à faire en termes d'APD. Ces 8 pays à eux seuls fournissent plus des deux tiers du volume mondial de l'aide. Pourtant, ils sont bien loin de l'objectif fixé il y a plus de 30 ans de consacrer 0,7% de leurs PIB à l'aide au développement. En 2009, la France affiche une contribution de 0,44% de son PIB, contre 0,39% en 2008. C'en est fini de la Zone de solidarité prioritaire : créée en 1998, la ZSP comprenait une cinquantaine de pays, dont une quarantaine en Afrique sub-saharienne. Elle est remplacée par une liste plus restreinte de 14 pays en Afrique, qualifiés par Paris de prioritaires. Ces 14 pays, parmi lesquels la Mauritanie, **Madagascar**, le Niger, le Tchad, le Togo et la RDC, recevront 50% de l'aide française et seront les seuls à bénéficier de l'ensemble des instruments financiers : subventions, prêts et garanties.

L'Afrique australe adhère aux APE partiels, Madagascar négocie un accord spécifique : le Lesotho, le Botswana et le Swaziland ont signé avec l'UE des accords intérimaires de libre-échange compatibles avec les règles de l'OMC. Les autres pays de la Sadc, à savoir l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud ont refusé de signer un accord intérimaire, le Mozambique a demandé de reporter la signature à une date ultérieure. 6 autres pays de la Sadc, la RDC, **Madagascar**, le Malawi, Maurice, la Zambie et le Zimbabwe négocient avec l'UE des APE spécifiques.

Roger Ralison, universitaire : « *Catastrophe économique nationale* ». Dans une interview à *L'Express*, il a notamment déclaré : « *Les responsables étatiques ne se conforment pas à l'orthodoxie financière. Ils pratiquent un pilotage à vue. [...] Le risque de récession économique n'est plus discutable. Le règlement de la crise par le biais de la mise en place d'une convention consistant à rétablir nos relations avec les bailleurs de fonds est incontournable. [...] L'État n'a en ce moment que les recettes douanières et les impôts comme sources financières. Le taux de pression fiscale étant en baisse, certaines personnes font aussi exprès de saboter la Transition. La contestation contre le directeur général des Douanes est significative dans ce sens* ».

La crise provoque un départ massif des jeunes à l'étranger : le Liban, les Seychelles et Maurice sont les principales destinations observées. Les jeunes sont nombreux à avoir répondu aux appels de recrutement annoncés dans les médias ou par les agences spécialisées. Les jeunes filles sont particulièrement recherchées par les agences pour des emplois de femmes de ménage au Liban.

Les industries franches du textile subissent les impacts de la suspension de Madagascar de la Sadc. 80% de leur chiffre d'affaires était réalisé au sein de la zone de libre-échange. La menace de remise en cause des avantages offerts dans le cadre de l'AGOA par les autorités américaines pèse aussi sur ces entreprises. La continuité de leurs activités à Madagascar reste incertaine. Les recettes d'exportation du pays pourraient en être affectées. De nombreux

travailleurs de zones franches ont fait des démarches pour l'obtention d'un passeport et envisagent de partir pour les îles sœurs, le Liban ou la Libye.

Le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe appuie le gouvernement de transition pour un projet de réhabilitation routière d'une valeur de 10 millions de dollars. Par ailleurs, le ministre des Finances Benja Razafimahaleo doit se rendre prochainement à Vienne pour signer un autre accord avec le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID). Selon le ministre, « *ces accords prouvent qu'il y a actuellement, une effectivité du pouvoir à Madagascar* ».

Les fonds collectés par la cellule opérationnelle auprès des entreprises du groupe Tiko sont versés dans les caisses du Trésor, selon les déclarations du ministre Benja Razafimahaleo. Plusieurs dizaines de milliards d'Ar ont déjà été collectés par cette cellule. En principe, les recettes collectées devraient servir au remboursement des impayés du groupe Tiko auprès de l'administration.

Le coréen Daewoo International s'intéresse à l'électricité. La compagnie envisage de construire à Toamasina une centrale thermique fonctionnant avec du charbon de la Sakoa. Une ligne à haute tension relierait la centrale à la capitale. Le ministre de l'Energie s'est rendu sur place. Concernant les concessions de terrain objets de contestation, la question n'aurait pas été évoquée, selon *Sobika*, qui a ajouté que cette centrale répondait au besoin « *d'infrastructures d'accueil* » de Daewoo. Le protocole d'accord initial concernant ce projet remonte au 19 mai 2008.

La HAT renonce à retirer les billets de 10.000 Ar : la HAT avait projeté une démonétisation de cette coupure, considéré comme spécifique du régime Ravalomanana car rappelant étrangement les affiches de la campagne électorale du président. Le projet a finalement été suspendu pour insuffisance de moyens. Des économistes avaient également mis en garde contre les risques de spéculation.

Le budget privé de 118 millions d'euros de l'UE : L'Union européenne a donné des détails sur les projets suspendus du fait de la non-reconnaissance du régime de transition. L'aide budgétaire en fait partie. L'issue de tous les projets financés par l'Europe dépendra de l'évolution de ses relations avec la HAT. L'aboutissement d'une rencontre entre les deux parties, le 6 ou 7 juillet à Bruxelles, dans le cadre du dialogue politique prévu dans ce genre de situation sera décisif. Un assouplissement ou un durcissement des mesures ou d'éventuelles sanctions à l'encontre de Madagascar pourraient en découler. Madagascar aura 120 jours au maximum après cette consultation de la feuille de route de la HAT, pour convaincre l'UE de continuer ses actions à Madagascar. La feuille de route à présenter peut être établie unilatéralement par la HAT, ou avec une contribution d'autres mouvances ou entités. « *Une feuille de route consensuelle sera plus convaincante pour l'UE* » selon l'avis de Jean - Claude Boidin, représentant résident de l'Union Européenne.

Madagascar représenté à la conférence des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement qui a débuté à New York. La délégation malgache est conduite par le ministre de l'économie et de l'industrie de la HAT.

Banque mondiale : vers la reprise des projets nutritionnels. Les projets ONN et FID, destinés aux populations démunies, pourraient à nouveau bénéficier de décaissements.

La Grande île ne pourra pas participer à la signature définitive de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE prévue au cours du second semestre. La non-reconnaissance du régime de transition par la communauté internationale ne permet pas aux actuels dirigeants d'y participer. En outre, l'absence d'un Parlement, suspendu par la HAT, rend impossible la ratification de l'accord. Ce qui causera un flou juridique dans les échanges commerciaux entre les pays européens et la Grande île. « *Madagascar se retrouvera dans une situation confuse dans ses relations commerciales avec l'Union européenne. Je pense que les questions liées à ce sujet seront abordées durant la rencontre entre les responsables actuels et ceux de l'Union européenne qui se tiendra à Bruxelles, le 6 ou 7 juillet* », a souligné Jean-Claude Boidin, ambassadeur de l'UE. Si Madagascar ne signe pas l'APE définitif comme les pays de l'Afoa, elle risque de perdre tous les avantages commerciaux dont elle bénéficie actuellement, notamment en matière de droits de douanes pour ses exportations.

Le dixième FED rate son évaluation. L'exercice portant sur l'aide relative au 10e Fonds européen de développement (FED) vient de rater sa première évaluation à mi-parcours. Elle aurait dû se tenir durant ce mois de juin selon le calendrier initialement prévu. Cette pratique est nécessaire pour évaluer l'état d'avancement de la première vague de projets financés par le fonds et donc d'évaluer la performance du pays.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, La Vérité (Madagascar), Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Malaza (Madagascar), L'Express de Maurice, Actualité de Mayotte, Sobika, TopMada, Mydago, Times of Madagascar, gasytatanindrazana, Clicanoo (Réunion), Exprimanoo (Réunion), zinfos974.com (Réunion), L'Express de Maurice, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, PANA, APA, Xinhua, IRIN, Afrik.com, Les Afriques, Courrier international, RFI, TV5 Monde, Blog d'Alain Rajaonarivony, blog Malagasy aho, OMS, Continentalnews.fr, ATTAC-France, La Croix, Tribune de Genève, Le Temps (Suisse)

Taux de change : au 30/06/2009, 1 euro = 2719 Ariary (cours pondéré)
Au 31/01/2009, le cours était encore inférieur à 2500 Ar pour 1 euro.

Les revues de presse des mois antérieurs sont consultables sur le Blog
<http://justmad.canalblog.com/>

DROITS DE L'HOMME à MADAGASCAR

Vous pouvez vous y abonner

Le Blog propose en outre une sélection d'analyses et de libres opinions
parus dans la presse malgache